

# Tomblaine

Bulletin municipal  
Janvier 2025



La Marianne, de Sandor KISS - A l'hôtel de ville

Bienvenue à Tomblaine

Hervé Féron,  
Maire de Tomblaine,

le Conseil Municipal  
et le personnel communal

vous souhaitent de

Bonnes fêtes  
de fin d'année



**Mot du Maire P.2-3**

**Vie municipale P.4-8**

**Culture, Jeunesse et Vie Associative P.9-13**

**Enfance et Accès au Savoir P.14**

**Prévention, Citoyenneté et Environnement P.15-22**

**Livret Sports P.23-30** LIBERTE  
EGALITE  
FRATERNITE

**Loisirs P.31**

**Finances et Budget P.32-34**

**Livret Foyer Marcel Grandclerc P.35-38**

**Communication, Cadre de Vie et Lien Social P.39-40**

**Urbanisme, Travaux et Logement P.41-44**

**Santé P.45**

**Nouveaux Commerçants P.46**



Madame, Monsieur,

Cette année 2024 aura été marquée par un évènement exceptionnel, la démission du Conseil Municipal de Tomblaine

Avant cette démission, le Conseil Municipal avait prévu pendant deux mois, il avait voulu éviter ça, avait multiplié les alertes, deux motions avaient été votées à l'unanimité. Cette démission, la population l'a très largement qualifiée de courageuse et, au-delà, de nombreux élus de la région m'ont témoigné leur estime, pour avoir osé et pour dire ce que beaucoup pensent haut et fort ce que d'autres pensent tout bas... Cette démission a été utile, ainsi, nous avons gagné sur le terrain de la communication. Les gens ont compris pourquoi nous nous sommes ainsi battus, ils ont été informés, par tout ce que nous avons dénoncé.

Quand la quasi-totalité de la population adulte de votre ville signe une pétition pour soutenir ses élus et son maire, cela démontre que le message est bien passé. Et cela encourage à revenir lorsque de nouvelles élections sont annoncées, ce que nous avons fait... Le fait qu'il n'y ait pas eu de liste d'opposition est encore la démonstration de la réunion et de la solidarité de tous envers nous dans cette situation, le résultat des urnes (100% des voix) et le fait d'être immédiatement réélu Maire à l'unanimité du Conseil Municipal nous confortent dans l'idée que nous avons raison.

Nous ne voulions pas de cet accueil de migrants à cet endroit-là pour deux raisons principales : l'endroit était très mal choisi et inadapté (insalubrité et dangerosité à bien des titres) et aussi parce que le projet de développement urbain de la ville de Tomblaine était à nouveau empêché. L'abandon de cette caserne des pompiers avait été décidé par André Rossinot, sans aucune concertation avec le maire de Tomblaine. Depuis six ans, nous demandions quand la caserne serait libérée, la réponse nous était refusée, alors que nous voulions utiliser cette parcelle dès le départ des pompiers pour désenclaver le quartier nord de la commune, sécuriser le carrefour de la Fraternité, particulièrement accidentogène et organiser l'interconnexion des modes de déplacement pour l'arrivée du Bus à Haut Niveau de Service et la construction d'un parking-relais très attendu...

Cette décision subite et autoritaire, accompagnée de cet arrêté préfectoral de réquisition, ont mis un coup d'arrêt à ce projet et ce sont ainsi les tomblainois qui sont punis.

Évidemment, mais personne n'en a jamais douté, il n'y avait aucune animosité vis-à-vis des migrants ou des personnes sans domicile fixe qui sont ou qui seront hébergés ici. Tomblaine est une terre d'accueil, où la solidarité existe vraiment, les élus, les associations, la population s'engagent chaque fois que nécessaire pour aider et accueillir les personnes en difficultés. Nous avons actuellement un certain nombre de familles, réfugiées, qui ont été accueillies à Tomblaine, qui ont un logement, un travail et dont les enfants sont scolarisés et ont accès aux activités sportives ou culturelles...

Début novembre, madame la Préfète m'a reçu en Préfecture et, en présence de nombreux directeurs de services, elle m'a proposé de leur présenter le projet de développement urbain de la ville de Tomblaine. Ce que j'ai fait très longuement et j'ai été écouté avec attention.

Ce projet est une opportunité exceptionnelle pour la Métropole du Grand Nancy et pour la Ville de Tomblaine, il va générer à court terme de l'emploi, de l'activité, de l'attractivité, il conjuguera développement économique, innovation au service de la transition écologique et la coordination de modes de transport en complémentarité. Comme la ville de Tomblaine a été empêchée de se développer depuis si longtemps, il s'agit là du dernier grand projet possible sur le territoire de la Métropole, le foncier et les investisseurs privés sont disponibles. Le projet est intelligent et cohérent, l'enjeu est très important.

Madame la Préfète l'a bien compris, elle s'est proposée de mettre en place un comité de pilotage en mettant ses services à disposition, pour accompagner ce projet. Elle a montré un réel intérêt. Aujourd'hui, nous continuons à penser que cette réquisition a été une erreur, et cela bloque notre projet. Nous comprenons la nécessité d'accueil de ces personnes, mais il y avait d'autres solutions. Nous avons convenu avec madame la Préfète qu'avant que ce terrain soit libéré (en 2026), nous pouvions, d'ores et déjà, travailler ensemble à faire avancer notre projet qui s'étend des rives de Meurthe jusqu'à l'aéroport et que nous pouvions préparer le devenir de cette parcelle occupée, pour perdre le moins de temps possible.

C'est une grande avancée, manifestement madame la Préfète a voulu se montrer constructive.

Dans le même temps, le Président de la Métropole m'a écrit qu'il actait le fait que lui (Président de la Métropole) et moi (maire de Tomblaine) allions désormais être les co-pilotes du projet de développement de la ville de Tomblaine, ce qui semble bien légitime. Projet qui s'étend de la Meurthe à l'aérodrome, dans lequel on trouve la Plage des deux Rives, la coulée verte, la Plaine Flageul ... Être co-pilote, ça n'est pas tout décider, c'est pouvoir être informé, associé, concerté, pouvoir proposer, être entendu, pouvoir être acteur véritablement du projet, dans le souci permanent de l'intérêt public, des intérêts de la Métropole tout autant que des intérêts de la ville de Tomblaine et de ses habitants.

Jusque-là, cela n'avait pas été possible, mais nous avons bon espoir de pouvoir marquer là aussi une belle avancée. Nous resterons vigilants, nous ne lâcherons rien. C'est encore la démonstration que

cette grande entreprise de protestation menée en 2024 par les élus de Tomblaine se justifiait.

Début décembre, avec trois adjoint(e)s au maire, nous sommes allés rendre visite aux personnes actuellement réfugiées sur ce site, des familles afghanes, avec beaucoup d'enfants. Juste pour les saluer, prendre de leurs nouvelles et leur dire qu'elles sont les bienvenues.

Nous n'étions pas là pour « une inspection », mais nous avons pu constater que d'énormes travaux ont été réalisés (ce qui démontre aussi que nous avons raison lorsque nous évoquons insalubrité et dangerosité, cela démontre aussi que l'expert dans son rapport était loin d'avoir tout constaté ...). Des travaux probablement très coûteux, plus coûteux que si d'autres solutions avaient été explorées, mais nous avons été rassurés, car grâce à ces travaux, il nous a semblé que les conditions d'accueil de ces personnes sont dignes.

Là encore, nous ne nous sommes pas battus pour rien.



Madame, Monsieur, vos élus s'occupent de vous, ils travaillent sans cesse pour le mieux-être des habitants. Avec eux, je vous souhaite une excellente année 2025.



Hervé FERON  
Maire de Tomblaine



## Coup de projecteur sur vos nouveaux élus. Ils sont vos relais dans vos quartiers



Séverine Benoist - 48 ans

Artisan – Commerçant - Présidente de la Fédération des boulangers-pâtisseries de Meurthe et Moselle.



Ines Ihaddadene - 20 ans

Étudiante – Inès est la plus jeune Conseillère Municipale de toute l'agglomération Nancéienne.



Laurence Grand - 58 ans

Ingénieure de recherche au CNRS – Présidente d'association tomlainoise.



Dominique Saint-Eve – 49 ans

Fonctionnaire.



Salima Serandour – 50 ans

Assistante sociale.



Patrick Libert – 58 ans

Agent postier.



Nadia Nicolay – 45 ans

Assistante maternelle – Présidente de l'association « la p'tite tribu » à Tomblaine, Nadia tient régulièrement des permanences petite enfance en mairie.



François Pierron – 82 ans

Retraité - Président d'association tomlainoise.

## Démocratie participative... vos élus sont à votre écoute.

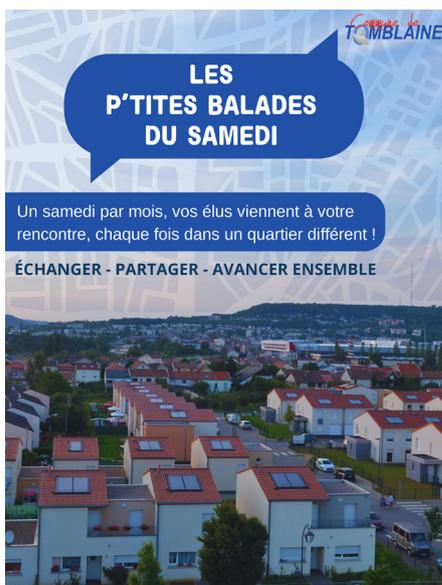
C'est une situation tout à fait particulière que celle du Conseil Municipal de Tomblaine qui s'est vu renouvelé pour un tiers en cours de mandat, en raison de ces élections municipales partielles. Il en résulte une nouvelle dynamique et une volonté d'être encore plus proches des habitants pendant ces 18 mois de fin de mandat. Voilà ce que nous vous proposons :

Les commissions municipales, composées d'élus municipaux, ainsi que le prévoit la loi, ont été réélues et nous les avons ouvertes, comme en début de mandat, aux habitants de Tomblaine qui l'avaient souhaité. Ces commissions devront se réunir un minimum de 4 fois par an. La Commission Finances, elle, se réunit une douzaine de fois.

Nous continuerons à rencontrer les habitants régulièrement dans les quartiers, sur des thématiques précises, comme par exemple cela est arrivé en 2024, pour présenter des travaux à venir et en discuter avec les riverains (rue du 4 septembre, rue Allende, Place Émile Zola, rue Mozart...). Chaque fois, les membres de la commission municipale concernée par la thématique seront conviés.

### La p'tite balade du samedi

Nous avons mis en place « la p'tite balade du samedi » ! Il s'agit, avec une dizaine d'élus municipaux, de visiter un quartier différent chaque mois, à pied, un samedi après-midi pendant une heure et demi. Cela nous permet de voir comment vit ce quartier, d'évoquer les travaux éventuellement réalisés et ceux à prévoir, de discuter de façon informelle avec la population. La P'tite balade du samedi = Dix-huit mois - Dix-huit quartiers.



## Facebook Live

Nous vous proposons un échange en Facebook Live, que nous appelons : « Tomblaine : la voix est libre ». **Le jeudi 27 février, de 18h à 19h**, le Maire accompagné d'élus répondra en direct à vos questions, depuis l'Espace Jean Jaurès, cœur de la vie socio-culturelle tomblainoise. Les prochaines éditions se tiendront dans d'autres lieux municipaux qui font la vie de notre ville. **Pour participer, c'est simple ! Il suffira de nous rejoindre sur la page Facebook « Ville de Tomblaine »** à l'heure de la discussion. Dans les commentaires du Facebook Live, vous pourrez poser vos questions en direct par écrit.

Un modérateur aura pour mission de garantir la bonne qualité des échanges et de transmettre les questions au fur et à mesure aux élus qui y répondront. Si vous le souhaitez, vous pourrez également déposer vos questions par écrit à l'accueil de la Mairie de Tomblaine, où une « boîte à questions » sera disponible dès le 2 janvier. Cette discussion sera disponible en replay dès le lendemain sur nos réseaux sociaux. Il est possible que toutes les questions ne puissent trouver réponse en 1 heure, mais vous aurez toujours la possibilité d'en échanger directement avec le maire et vos élus en mairie.

Vous l'aurez compris, associer les citoyens aux processus de décision politique, tout au long du mandat, est une grande ambition et une responsabilité que se donnent les élus tomblainois, pour faire vivre avec vous la démocratie au quotidien. On compte sur vous, vous pouvez compter sur nous !



## Campagne de recensement de la population en 2025

Une campagne de recensement aura lieu sur Tomblaine entre le 16 janvier et le 15 février 2025, à la demande l'INSEE.

Ce recensement est très important pour Tomblaine, il va permettre de chiffrer l'augmentation de la population de notre commune.



**Recensement**  
de la population 2025

**Répondre au recensement,  
c'est utile pour construire  
demain !**

Encore plus simple par internet

le-recensement-et-moi.fr

Le recensement démarre le 16 janvier. Si vous êtes recensé cette année, vous serez prévenu par votre mairie.



Dans un budget communal, plus une commune est peuplée, plus la participation financière de l'Etat est importante.

C'est donc grâce aux données collectées lors de ce recensement de la population, que les petits et les grands projets qui vous concernent tous pourront être mis en œuvre à Tomblaine.

Bien accueillir nos agents recenseurs qui frapperont à votre porte pour le recensement de votre foyer est donc un acte citoyen et responsable.

Merci à tous.



## Petite enfance

L'accueil collectif de la petite enfance n'est pas une compétence obligatoire de la Commune. Cependant, il y a beaucoup de jeunes parents à Tomblaine et nous essayons de répondre le mieux possible aux demandes ... A Tomblaine, nous avons une crèche intercommunale Frimousse (nouvelle structure, plus grande capacité depuis 2020), une crèche communale Crech'endo (ouverte en mai 2021), une halte-garderie municipale, une MAM (Maison d'Assistantes Maternelles ouverte en 2022), une crèche privée « la cabane d'Achille et Camille » (créée en 2023). **Depuis le début de ce mandat, ce sont 50 places d'accueil collectif petite enfance supplémentaires qui ont été créées sur Tomblaine.**

De plus, 62 assistantes maternelles vivent et travaillent à Tomblaine, pour un total de 180 agréments pour accueillir des enfants (actuellement 11 places sont disponibles : 6 pour moins de 3 ans, 1 pour plus de 2 ans et 4 pour plus de 3 ans).

Nadia Nicolay est une professionnelle de la Petite enfance et également Conseillère Municipale. Nous remettons en place un accueil en mairie, chaque premier samedi du mois de 10 à 12h. Nadia Nicolay tiendra permanence pour renseigner, orienter accompagner des parents qui seraient en recherche de solution de garde. Cet accueil se fera exclusivement sur rendez-vous.



### Horaires d'accueil

La Mairie de Tomblaine

est ouverte au public **du lundi au vendredi de 10h à 12h et de 13h30 à 17h**

La Mairie de Tomblaine **est fermée les samedis.**

Des permanences sur le thème de la Petite Enfance (enfants de moins de 3 ans) sont organisées **le premier samedi de chaque mois sur rendez-vous uniquement.**

**Renseignements :** Mail : [accueil@mairie-tomblaine.fr](mailto:accueil@mairie-tomblaine.fr)  
Tel : 03.83.29.44.70



**Sylvie Kurt**

Adjointe au Maire  
déléguée à la Culture, à la Jeunesse et à la Vie Associative



## Sylvie Petit, autrice de talent

Sylvie Petit est une habituée du Salon Automne des Arts, c'est d'ailleurs en la retrouvant lors de notre 26ème édition que l'envie nous est venue de vous la présenter.

Son premier ouvrage de poésie contemporaine, « Les mots sont des danseurs de cordes » a été primé à deux reprises lors de concours nationaux et francophones. Il a reçu le Prix de l'Ouvrage Remarqué de la Société des Poètes Français en 2021 ainsi que le 1<sup>er</sup> Prix du Grand Prix Spécial de Poésie de la Société des Poètes et Artistes de France au Palmarès 2023.

Inspirée par les poètes surréalistes, elle publie en septembre 2024 son 4<sup>ème</sup> livre intitulé « Essentielle » qui offre différents regards sur le monde qui nous entoure.

En parallèle, elle a écrit une dizaine de nouvelles qui constituent deux ouvrages « J'ai un secret à te dire » publié en 2022 et « Une si belle journée » en 2023. L'autrice manie énigmes et suspense en soignant particulièrement le moment où la vie de ses personnages bascule dans une autre trajectoire.

Le dessin est une passion complémentaire de l'écriture ; ainsi elle réalise les couvertures de ses ouvrages : premières fenêtres sur son univers.

Actuellement engagée dans le format du roman, elle travaille sur un sujet de fiction où les frontières entre les mondes réels et virtuels finissent par se confondre. Mais s'agit-il réellement d'une fiction ?

Pour en savoir davantage, on pourra retrouver Sylvie Petit dans des manifestations littéraires de la région : Le Livre sur la Place de Nancy, aux Salons du Livre de Toul et de Metz, et bien sûr au Salon de l'Automne des Arts qu'elle apprécie pour sa convivialité et sa proximité avec les habitants de Tomblaine où elle réside depuis 24 ans.

Rendez-vous en 2025 !



## Tomblaine D'iCi... Danse en corps !



Tomblaine est une ville de culture. Les tomblainois vivent quotidiennement au contact d'œuvres d'art qui sillonnent la commune. Le Festival de théâtre «Aux Actes Citoyens», plus importante manifestation théâtrale du Grand Est, reçoit les plus grands noms d'artistes sur la scène de l'espace Jean Jaurès, tout en intégrant les enfants des écoles de Tomblaine avec des spectacles, des master classes de Commedia dell'arte. Une ouverture grandiose et sensationnelle rassemble un public très nombreux. La musique prend également toute sa place avec l'école de musique municipale TEMPO et des concerts tout au long de

l'année.

Et puis, il y a la danse ! La danse, une passion, une respiration qui fait vibrer, qui transporte dans un univers magique. A Tomblaine, nous avons 7 associations de danse.

Nous avons souhaité les mettre en valeur et, à travers une brochure dédiée, allumer un projecteur sur chacune d'elles.

Kiz'n'you pour la Kizumba, Movimiento pour la Salsa, Bien-Être et Danses pour les Danses de Salon, Tomblaine City Breakers pour la Break

Dance, Tomblaine Danse pour la Danse Classique et la Danse Modern Jazz, et K'Move pour la Danse Urbaine. Un véritable panel de cours de danse.

La ville met à disposition de ces associations plusieurs salles de travail, dont la salle Pina Bausch munie de barres, de miroirs et d'un parquet à double lambourrage. Une nouvelle école de danse est en train d'être construite pour donner plus de temps de répétition et plus de places pour les élèves de plus en plus nombreux.

La salle de spectacle est mise à disposition avec un régisseur pour les galas qui bénéficient des mêmes conditions de travail que les artistes professionnels. De même, les manifestations, les festivals investissent l'espace Jean Jaurès pour accueillir chaque année des milliers de passionnés.

Le projet (cette superbe brochure, une nouvelle école de danse urbaine, le foisonnement d'activité de ces 7 associations de danse) va plus loin encore. Chaque trimestre, une master classe de danse se tiendra durant un week-end. Un grand nom de la danse, chaque fois de style différent, viendra partager son expérience et son talent.

Bien sûr, ces stages seront ouverts à tous. Mais les adhérents de nos associations de danse auront un tarif préférentiel. Le but étant que les élèves de chaque cours de danse puissent découvrir et s'essayer dans un autre style que le sien.

Ce projet artistique en direction de la danse est un événement exceptionnel.



Ce programme de Master classes a débuté mi-décembre par de la danse modern' jazz, avec Christelle Chinonis, danseuse de la compagnie des Ballets Jazz Rick Odums, a été l'assistante du grand chorégraphe et danseur Rick Odums. répétitrice, maîtresse de ballet et chorégraphe, elle est également diplômée d'état en Danse Classique et en Danse Jazz. Elle met son enthousiasme et sa passion dans la transmission et la pédagogie.

Une belle opportunité pour tous !

Alors suivons le conseil de Pina Bausch : « Dansez, dansez, sinon nous sommes perdus »



La ville de Tomblaine s'est engagée dans la construction d'une **ECOLE DE DANSE URBAINE**, dans le quartier cœur de ville, à proximité de l'Espace Jean Jaurès.

Les travaux ont commencé au mois de juin et cette école de danse sera opérationnelle en février 2025.

**L'inauguration, en présence de nombreuses personnalités, aura lieu le samedi 1er février.**

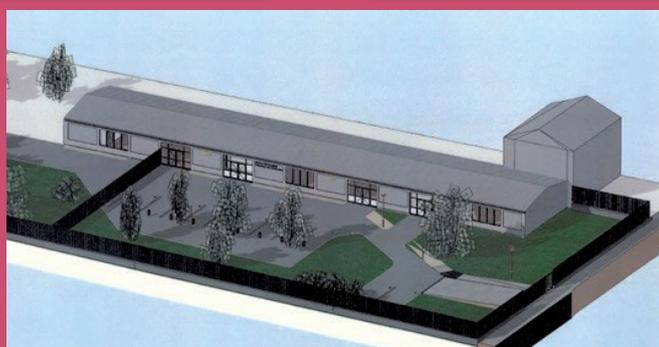
Dotée de deux salles de 152 et 107m<sup>2</sup>, de vestiaires et de sanitaires, cela permettra d'ouvrir une véritable école de danse avec l'association K&Move 6 jours sur 7 et du matin au soir, offrant ainsi l'accès à des centaines d'adhérents. Un partenariat pourra aussi être mis en place avec l'école Elisabeth et Robert Badinter. Et d'autres associations de danse pourront bénéficier de cette infrastructure, en dehors des créneaux horaires utilisés par K&Move.



Vue intérieure de la salle de danse N°1



Vue intérieure de la salle de danse N°2



## Le Forum des associations

Les 50 associations tomblainoises sont un élément essentiel de la vie de la commune. Elles rassemblent, provoquent des rencontres, font découvrir de nouveaux horizons et suscitent des passions.

Nous sommes fiers de ce dynamisme associatif fourni par la générosité et l'enthousiasme des bénévoles qui ne ménagent pas leur temps ni leur énergie et des professeurs et animateurs qui transmettent leur passion au moyen d'une pédagogie bienveillante. Qu'elles soient culturelles, sportives ou sociétales, ces associations sont le reflet de notre politique d'éducation populaire. La commune les accompagne et les soutient à l'aide de subventions, de mises à disposition de locaux et de l'appui d'employés municipaux.

Le Forum des associations, qui a lieu chaque année au début de l'année scolaire, permet aux associations de présenter leur activité au public qui est de plus en plus nombreux. Qu'ils soient adultes ou enfants, initiés ou débutants, les visiteurs sont intéressés et cette manifestation apporte de nombreux nouveaux adhérents dans les différentes associations.

Ce tissu associatif est une grande richesse pour la commune.



## L'association Aux Actes Citoyens, un écrin pour une pépinière de talents

Le 25 février 1545, à Padoue, huit comédiens signent le premier contrat d'artiste, devenant ainsi des comédiens professionnels. Ce 25 février est donc devenu la date anniversaire de la Commedia dell'arte, célébré chaque année dans une ville différente de la planète, qui devient capitale mondiale de la Commedia dell'arte.

Ainsi, Nancy a été choisie pour être cette capitale. Et c'est Hervé Féron et l'association Aux Actes Citoyens qui ont été mandatés par le maire de Nancy, Mathieu Klein, pour organiser cet événement planétaire. Ils ont obtenu que Nancy soit désignée officiellement « Capitale Mondiale de la Commedia dell'arte 2024 » ainsi que la labellisation de l'UNESCO !



26 compagnies de tous pays ont donné 75 représentations dans 19 communes de la métropole. Événements, expositions, dont celle du premier contrat d'artistes, ateliers, performances artistiques ont investi la place Stanislas, le musée des Beaux-Arts, l'Hôtel de ville...

De nombreuses personnalités, plus de 20 000 spectateurs conquis par cet art théâtral impertinent ont fait de cet anniversaire un temps culturel extraordinaire.

Quelle fierté pour l'association Aux Actes Citoyens et pour la ville de Tomblaine, parties prenantes de cet événement !!!!



Et puis, du 18 au 25 mai 2024 ont eu lieu les RTT : 33<sup>èmes</sup> Rencontres Théâtrales de Tomblaine !

Une ouverture grandiose avec la Compagnie El Caracol et ses marionnettes à l'expressivité stupéfiante, la Fanfaronne, le lycée Varoquaux, partenaire officiel des Enfoirés, et son flashmob signé, une sublime marraine Mathilda May, qui a donné le coup d'envoi à une semaine magique.

Agnès Jaoui, Christine Murillo, Pierre Richard, Pierre Aucaigne, Nawell Madani, Florence Pernel et Jean-Philippe Daguerre, Charlotte Matzneff et ses «Téméraires», Carlo Boso, Elena Serra et les élèves de l'ESIAD ont enchanté, ému, interrogé un public nombreux, conquis par cette explosion de talents.

Cette grande notoriété fait briller Tomblaine dans tout le Grand Est !

Toute l'année, l'association « Aux Actes Citoyens » propose également une programmation de soirées musicales ou théâtrales de grande qualité et puis ... le festival « Aux Actes Citoyens » 34<sup>ème</sup> du nom aura lieu du 24 au 31 mai 2025, avec une programmation exceptionnelle ... il est très attendu !

**Christiane Defaux**  
Adjointe au Maire  
déléguée à l'Enfance et à l'Accès au Savoir



## Bibliothèque municipale Edmonde Charles-Roux

Edmonde Charles-Roux était une amie de la ville de Tomblaine, notre bibliothèque porte son nom et met en œuvre la politique municipale pour que la lecture soit accessible à tous.

Une équipe dynamique vous accueille pour vous conseiller, vous guider et échanger sur vos attentes en matière de lecture et fait de cet espace un lieu de vie et de rencontre.

Outre le prêt de nombreux livres et albums, elle organise des animations : l'accueil de classes de tous niveaux, des soirées thématiques (ex : nuit de la lecture, soirée jeux, ou animation suivant les périodes comme halloween, pâques, etc.), l'heure du conte, le coin philo.



**Horaires d'ouverture au public :**  
**Mardi : 13h30 - 18h**  
**Mercredi : 10h - 12h et 13h30 - 18h30**  
**Vendredi : 10h - 12h et 13h30 - 18h**  
**Samedi : 10h - 12h et 13h30 - 17h**

## Daniel Sand

DANIEL SAND  
**TOMBLAINE**  
De  
L'ANTIQUITE A 1945



Daniel Sand est un passionné, passionné par l'histoire, par la recherche qui fut son métier et par Tomblaine, sa ville de cœur puisqu'il y est né et qu'il y a toujours habité.

Technicien supérieur de recherche et de formation à l'Université de Lorraine, Daniel Sand a mis à profit sa retraite pour réaliser un travail conséquent (6 années de recherche !) et précieux, qui concerne l'histoire de Tomblaine, depuis l'antiquité à 1945 !!!

C'est tout à fait passionnant, on y apprend beaucoup de choses. Vous pouvez commander ce livre sur internet ([www.bod.fr](http://www.bod.fr) - Librairie Recherche : Tomblaine)

Mercredi 18 décembre, Daniel Sand a été l'invité de la Bibliothèque Municipale à la Mairie. Reçu par le maire et devant un auditoire attentif, son livre a été présenté, on pouvait aussi l'acheter et le public a pu rencontrer l'auteur.

Et puis, le 25 janvier prochain, à l'occasion de la Fête de la Lecture, qui aura pour thème « les patrimoines », Daniel Sand sera l'invité témoin de la Bibliothèque municipale et pourra nous livrer quelques faits divers et anecdotes qui ont fait l'histoire à Tomblaine...

**Ralph LALLEMAND**

Adjoint au Maire délégué à la Prévention, à la Citoyenneté et à l'Environnement



## Tomblaine, ville fleurie

Les employés municipaux du service environnement de la Ville de Tomblaine sont des artistes...

Les premiers mois de 2024 ont été particulièrement compliqués, en raison des nombreuses chutes de pluie. Malgré cela, Tomblaine a été magnifiquement fleurie, avec de véritables compositions florales qui accompagnent harmonieusement l'architecture urbaine, dans les parcs et jardins. Ce ne sont pas moins de 7488 plants comportant 60 variétés en période estivale ainsi que 5125 plants et pots supplémentaires comportant 9 variétés en période automnale qui ont été répartis judicieusement sur notre commune. les fauches tardives qui permettent la biodiversité, ou encore les plantations de micro-forêts ...

Rappelons que la Ville s'est dotée de matériel et de cuves réceptrices d'eau depuis plusieurs années qui permettent chaque été l'arrosage de toutes ces fleurs avec exclusivement de l'eau de pluie de récupération. Parce que même dans une année comme celle-ci « forte arrosée » l'eau reste une ressource rare.

Lorsqu'il fait très chaud, les employés municipaux qui le souhaitent peuvent travailler très tôt le matin pour ne pas subir les fortes chaleurs dangereuses dans l'après-midi. C'est pour cela que si vous êtes un « lève-tôt », vous risquez fort, en été, de croiser un employé municipal, déjà en service, en train d'arroser les fleurs...

Quant aux préaux qui ont été installés dans les cours de l'école J. Durupt et de Crech'endo, ils permettent de récupérer les eaux de pluie dans des récupérateurs enterrés sous les pelouses, pelouses qui ont dû alors être décaissées complètement et reconstituées.

Il s'agissait de travaux importants qui offrent aujourd'hui des zones d'ombrage pour les enfants, ainsi qu'une démarche écologique : on arrosera tous les végétaux sur ce secteur grâce à l'eau de pluie ainsi récupérée...



## A Tomblaine, on plante tous pour la planète.

Parmi de nombreuses actions, le Projet Eco-citoyen que nous avons présenté à la population en début de ce mandat, proposait **la plantation de plusieurs micro-forêts en milieu urbain, selon la méthode du botaniste japonais Akira Miyawaki**. Cette technique permet que la forêt pousse et se développe beaucoup plus vite, améliore la qualité de l'air, favorise la régulation des eaux de ruissellement... Notre première micro-forêt a été plantée en deux phases en 2024. D'abord au mois de mars, mais les fortes intempéries nous ont obligés à repousser la seconde moitié de cette plantation à octobre 2024. **Ce sont ainsi 2500 m<sup>2</sup> de micro-forêt qui ont été plantés cette année par des milliers d'habitants mobilisés !**

Un appel à participation citoyenne a été lancé et ce fut une formidable mobilisation spontanée, avec enthousiasme, chacun se sentait concerné, l'opération s'est intitulée :

**« A Tomblaine, on plante tous pour la planète ».**



Plus de 1100 habitants par semaine de tous âges, le plus petit avait deux ans et demi, le plus âgé avait 82 ans !

Les services municipaux aidaient et dirigeaient la manœuvre. Chacun travaillait, tout en discutant avec ses voisins de plantation et parfois faisaient même connaissance ... Les élus du Conseil Municipal sont venus, bien sûr, planter avec tout le monde, les associations culturelles ou sportives se sont mobilisées joyeusement. Certains n'ont planté que deux ou trois arbres, d'autres en ont planté trente, un monsieur de 70 ans, Patrick Sohier, a planté 300 arbres à lui tout seul ! Cela a permis aussi de sensibiliser, d'expliquer.

Lors du dernier recensement Tomblaine comptait 9298 habitants ... **L'objectif que nous avons atteint était de planter 9298 arbres !**



## Une troisième Marianne d'Or pour la Ville de Tomblaine !



La Marianne d'Or est une récompense nationale décernée aux Maires, purement honorifique, mais c'est tout de même un beau satisfecit pour un Maire et une vraie reconnaissance pour sa Commune.

Hervé Féron avait obtenu une Marianne en 2017 et il était alors le premier élu de Meurthe et Moselle à recevoir une Marianne d'Or. En 2017, c'était au titre du service public de proximité et de la cohésion sociale ...

Puis en 2020, il lui a été attribué une seconde Marianne d'Or, cette fois-ci au titre de la solidarité dans le cadre de la crise sanitaire (pour tout ce que nous avons mis en œuvre). Cette Marianne d'Or lui avait été remise chez Drouant, dans les salons du Prix Goncourt...

Et voilà qu'une troisième Marianne d'Or lui est décernée ! Marianne d'Or du développement Durable 2024, pour la mobilisation citoyenne qui a permis la plantation de la micro-forêt !

C'est une excellente nouvelle, parce que ce sont les milliers d'habitants qui ont participé à cette plantation qui l'ont méritée. Ils ont été exceptionnels ! Cette récompense sera remise au Maire de Tomblaine à Paris courant janvier, et puis nous organiserons une fête à Tomblaine pour partager cette Marianne que nous avons méritée. Rendez-vous le mercredi 22 janvier à 17h30 à l'espace Jean Jaurès.

Ce qui fait plaisir aussi, c'est que cela démontrera peut-être à ceux qui empêchent le développement de Tomblaine depuis si longtemps, que notre projet a du sens ...



## Le traditionnel Concours des maisons fleuries.

« **Les feuilles mortes se ramassent à la pelle** », comme l'a si joliment écrit le poète Jacques Prévert. En octobre il est vrai que c'est d'actualité, mais à Tomblaine c'est aussi le mois des fleurs, celles du Concours des maisons fleuries et le 19 octobre dernier les participants de l'édition 2024 étaient réunis à l'espace Jean-Jaurès afin de recevoir leurs prix.

Ce sont au total 132 lauréats qui furent récompensés, avec cette année une nouveauté pour 14 d'entre eux, une récompense supplémentaire, le « Coup de cœur », attribué par le jury sous certains critères qui allient originalité, idées novatrices ou bien encore ingéniosité dans l'arrangement de la composition florale. Et puis la participation des commerçants et entreprises Tomblainoises a été récompensée par l'attribution de « Coups de cœur » à L'atelier J and J et HF Immobilier.

Il a été rappelé l'extraordinaire travail mené toute l'année par le service environnement de la Ville de Tomblaine et la participation active des habitants par le fleurissement qui vient contribuer à embellir notre ville.

Si vous souhaitez participer au Concours des « maisons fleuries », rien de plus simple. Sachez que durant les mois de juin et juillet notre jury examinera la floraison des jardins et balcons de toutes les rues de notre ville à la recherche de nos futurs lauréats. Les personnes retenues pour participer au concours 2025 seront alors contactées par la commune en automne pour être conviées, si elles le désirent, à la prochaine remise des récompenses prévue en octobre 2025.

Vous savez donc ce qu'il vous reste à faire : A vos marques ... Prêts ? ... Plantez ...



## Trois libellules pour la Ville de Tomblaine !

La région Grand Est et l'agence de l'eau Rhin-Meuse se sont associées autour d'un engagement commun pour créer le label « Commune Nature » en 2011.

Cette distinction d'exception a pour but de mettre à l'honneur les communes récompensées par les niveaux 1, 2 ou 3 Libellules, qui s'engagent pleinement dans des actions particulièrement ambitieuses pour améliorer la gestion des ressources en eau, la biodiversité ou la gestion de l'espace au regard des enjeux du territoire.

Et Tomblaine a été promue à la distinction maximale « 3 libellules », dès sa première participation, le 05 décembre 2023, c'est véritablement le service municipal Environnement qu'il faut féliciter et remercier pour son travail pour la préservation de la biodiversité, l'entretien des espaces publics pour lutter contre les pollutions causées par les pesticides, le développement de la nature dans la ville... cette troisième libellule vient récompenser la pertinence du Projet Eco-citoyen pour Tomblaine.



## Déchets alimentaires : le déploiement progressif des points d'apport volontaire débute...



Tout comme le verre, les emballages ou encore les papiers, vous pouvez désormais trier vos déchets alimentaires ! Conformément au droit européen et à la loi antigaspillage, la Métropole du Grand Nancy va proposer à l'ensemble des habitants du territoire une solution adaptée à leur typologie d'habitat, pour trier leurs déchets alimentaires.

La Métropole du Grand Nancy s'est ainsi engagée à réduire de 15 % ses tonnages annuels de déchets ménagers et assimilés par habitant entre 2010 et 2030.

**Le compostage est déjà une action emblématique pour le Grand Nancy : cela fait désormais 25 ans que des composteurs sont vendus à tarif subventionné aux habitants.**

La Métropole du Grand Nancy a décidé de :

- Continuer à favoriser le tri à la source et la valorisation sur site des déchets alimentaires, par le biais du compostage individuel et partagé,
- Mettre en place une collecte séparée en apport volontaire suivie d'une valorisation industrielle sous forme de méthanisation ou de compostage.

L'installation des premiers points d'apport volontaire pour les déchets alimentaires sur certains quartiers se mettra en place à Tomblaine dès le début de l'année 2025.

Vous serez informés de leur implantation.

**Côté pratique, on entend par « déchets alimentaires » les épluchures, les restes de repas, le pain, le marc de café, les filtres et dosettes en papier, les coquilles d'œufs ou de noix, y compris les produits carnés.**

**Comment ça marche ?** Vous pourrez demander soit en mairie, soit aux services techniques (1, rue Charles Keller) un bio-seau qui vous sera offert. On vide son bio-seau dans le bac, et on recouvre ses déchets avec des granulats (copeaux de scierie), qui sont sur le côté du composteur et on referme (il va se produire alors un effet de fermentation jusqu'à 60%)

Concernant les professionnels qui produisent des quantités importantes de déchets alimentaires (métiers de bouche, commerces de proximité ...), un service spécifique de collecte en bacs leur sera proposé dans le cadre de la redevance spéciale à partir de septembre, avec un tarif incitatif représentant seulement la moitié du prix des ordures ménagères résiduelles.

**ICI, JE COMPOSTE**

- 1 Je dépose mes déchets alimentaires dans le bac central.**
- 2 Je recouvre avec un peu de broyat depuis les bacs latéraux.**

- ▶ Épluchures
- ▶ Pain
- ▶ Marc, filtres et dosettes en papier
- ▶ Coquilles d'œufs ou de noix écrasées
- ▶ Restes de repas
- ▶ Cartons bruns en morceaux

**PAS DE TONTES, BRANCHAGES, JOURNAUX, LITIÈRE OU DE MATIÈRE NON BIODÉGRADABLE**

## Des jeunes tomblainois exceptionnels !

Au mois de septembre, une centaine de personnes étaient invitées en Mairie de Tomblaine à venir rendre hommage à de jeunes tomblainois. Les élus municipaux leur ont remis une médaille et ont présenté leur parcours.

**Nour Marroun, Cassandra Martin, Lucas Visine, Mehdi Marroun, Nael Amroun et Elisabeth Grand.** Ces 6 jeunes qui ont été formés par la Protection Civile 54 au niveau de secourisme PSE2, grâce au financement de la Ville de Tomblaine et qui, forts de cette formation, ont pu vivre une aventure extraordinaire en allant travailler sur les Jeux Olympiques de Paris. Salariés de la Ville de Tomblaine, mis à disposition de la Protection Civile, logés nourris par le Comité d'organisation des JO, ces 6 jeunes tomblainois ont rendu service, secouru, participé, chaque jour sur des sites olympiques ou sur les extérieurs aux points stratégiques...



**Akan Yildirim** fait aussi partie des 17 jeunes qui ont bénéficié de cette formation au niveau PSE2. Il n'est pas allé aux JO (son propre choix) et comme beaucoup d'autres jeunes de Tomblaine, il bénéficie d'un emploi en été, salarié par la Ville de Tomblaine, mis à disposition de la Métropole du Grand Nancy pour l'encadrement de la Plage des deux Rives. Au cours de l'été, suite à un différend entre deux jeunes, l'un d'eux a été blessé. Akan est intervenu, avec une maturité, un professionnalisme exemplaire pour ce jeune homme de 20 ans, il a secouru et calmé le jeune en l'attente du SAMU.

**Elise Lina**, a tellement travaillé pour obtenir son Bac SVT, et fut tellement stressée, qu'un jour elle dû être hospitalisée aux urgences ! Elle a finalement obtenu son Bac SVT avec mention très bien, en ayant 20/20 en SVT, sa matière principale ainsi que la note 20/20 en philo !

**En cours d'emploi à la Ville de Tomblaine, 4 jeunes ont été formés ou bien en alternance :**

**Frank Jeanpert** (après son stage de Master1 au service Ressources Humaines, a obtenu en alternance un Master 2 Management Public et Gestion des Services Administratifs).

**Lucas Hausmann** est arrivé à la Commune avec un CAP poseur fibre optique et un CAP électricien, puis en alternance, il a obtenu successivement un CAP Monteur en installations sanitaires (2019-2020), un CAP Monteur en installations thermiques (2020-2021), puis une Mention Complémentaires Maintenance des équipements thermiques individuels (2021-2022), puis un Brevet Professionnel Monteur en installation de génie climatique et sanitaire (2022-2024). Et bientôt un CAP de maçonnerie !

**Camille Fremiot** avait été embauchée comme secrétaire aux Services Techniques, à plusieurs reprises nous a dépannés en proposant ses services au service Petite Enfance en remplacement de personnels absents. Elle a réalisé son rêve de longue date en opérant une reconversion dans le domaine de la Petite Enfance, la Ville de Tomblaine lui a financé les frais de formation pour la préparation d'un CAP Petite Enfance. Camille, mère de famille, tout en travaillant, a suivi en distanciel cette formation, elle vient d'obtenir brillamment son CAP APE !

**Elif Yildiz**, après avoir réussi son BTS Service et Prestation des secteurs sanitaires et social (2021-2023), a poursuivi en alternance avec la Commune de Tomblaine pour passer un Bachelor, responsable d'entreprise d'économie sociale et solidaire. Bachelor qu'elle a obtenu brillamment.

Enfin, avec une grande émotion, une médaille toute particulière, a été donnée à Camille Julien-Roth, maman de **Thibaut Roth**, décédé tragiquement dans le dramatique incendie de Witzenheim en Alsace, en août 2023.

Thibaut avait grandi à Tomblaine, où il avait même été animateur au Centre de Loisirs, apprécié de tous, joyeux, il aimait la vie. Il avait choisi le métier noble et généreux d'accompagnant de personnes en situation de handicap.

Thibaut, ce jour-là aurait pu tenter de se sauver. Il a préféré porter secours aux personnes handicapées, il en a sauvé 5, jusqu'à se trouver prisonnier de l'incendie. Sa maman raconte comment l'Etat n'a pas apporté au début de considération pour Thibaut, on ne parlait que des personnes handicapées décédées. Et puis, avec les médias, justice a été rendue à Thibaut.

Camille Julien-Roth a même été reçue récemment par la Ministre chargée des personnes handicapées pour attirer son attention sur l'absence de réel statut et les mauvaises conditions de travail pour les accompagnants de personnes handicapées.

Sur la médaille offerte, il est écrit : « **Pour Thibaut Roth, la Ville de Tomblaine ne t'oubliera pas** ».



## Un devoir de mémoire

Le 2 mars 1943, la Gestapo opère une rafle à Nancy, 21 jeunes sont embarqués. Parmi ces jeunes, huit tomblainois. La ville de Tomblaine est la commune la plus touchée par cette terrible rafle.

Parce qu'ils étaient nés entre 1920 et 1922, ces 21 jeunes avaient d'abord été convoqués à la mairie de Nancy pour une visite médicale, en vue du STO. A la sortie, ils s'étaient retrouvés à la brasserie «La Lorraine» au Point Central. La Gestapo est alors venue les arrêter pour les conduire à la prison Charles III, en attendant d'être transférés dans des camps de concentration. L'un d'eux ne reviendra pas, il a été assassiné.

Le 2 mai 2023, nous avons présenté à l'Espace J. Jaurès une exposition très intéressante «Internement et Déportation», prêtée par les Archives Départementales. Monsieur Patrice Lafaurie, vice-président de l'Amicale de Mauthausen et militant de la mémoire de la déportation en Meurthe et Moselle, a donné une conférence sur cette rafle en présence de Monsieur Lewandowski, résistant, maquisard, déporté.

Nous avons beaucoup appris de cette conférence sur l'histoire de notre ville et la commune de Tomblaine a alors souhaité que les noms des huit jeunes déportés soient gravés sur le monument pour leur rendre hommage et pour que le souvenir reste.

Les huit tomblainois :

- Henri ABADIE, déporté à 21 ans et assassiné à Mauthausen
- Robert LALEVEE, déporté à 20 ans à Mauthausen
- Edouard MARCHAL, déporté à 20 ans à Mauthausen
- Jean PATENOTTE, déporté à 21 ans à Mauthausen
- Charles PERNOT, déporté à 20 ans à Sachsenhausen
- Jacques REINBERGER, déporté à 21 ans à Mauthausen
- Louis SCHMITZ, déporté à 22 ans à Mauthausen
- Paul THOMAS, déporté à 21 ans à Mauthausen



## Des jeunes élus déjà bien investis

Le Conseil Municipal des Enfants permet aux jeunes d'être acteurs de leur ville en apprenant le fonctionnement de la démocratie.

Il répond à 3 objectifs, former les jeunes élus à la citoyenneté, être à l'écoute des idées et des propositions des jeunes et les représenter, proposer et réaliser des projets utiles à tous, tant à l'échelle de l'école que des différents quartiers de la ville.

Des jeunes élus déjà bien investis, sous l'œil bienveillant de Jean-Claude Dumas, adjoint au maire, Patou, directrice du service municipal Enfance et Safia, directrice du service d'animation.

Sont élus :

**Ecole Elisabeth et Robert Badinter** : Alissa Coq, Inès Mammeri, Sylvain Godart et Anthony Tadevosyan.

**Ecole Jules ferry** : Lina Sehouli, Liana Farouk, Liam Sehouli et Adem Umay.

**Ecole Pierre Brossolette** : Inaya Hemal, Pauline Mathis, Raniia R'Ghiga, Trevis Guyot, Alec Kadem, Qassim Kara Mostefa.

**Ecole Job Durout** : Clémentine Moulin et Ilyes Tibari.



# LE SPORT A TOMBLAINE

**Philippe LUCE**  
Délégué aux Sports



**De nombreux sportifs de haut niveau sont originaires de Tomblaine, ou bien y habitent ... Petit florilège ...**

## Coline Clazure

Coline Clazure habite Tomblaine, championne du monde de cross-country Eliminator en 2018, elle multiplie depuis les performances et les podiums.

**Pour la saison 2023-24**, voici ses résultats :

- 5<sup>ème</sup> aux Championnat d'Europe VTT XCE à Sakarya (Turquie).
- 8<sup>ème</sup> au Championnat du Monde VTT XCE à Palangkaraya en Indonésie.
- 11<sup>ème</sup> à la Coupe du monde à Paris, à Montmartre.
- 5<sup>ème</sup> à la Coupe du Monde à Barcelone.
- 4<sup>ème</sup> à la Coupe du Monde à Sakarya.
- 2<sup>ème</sup> à la Coupe du Monde à Louvain (Belgique).
- 9<sup>ème</sup> au championnat du monde à AALEN (Allemagne).
- 2<sup>ème</sup> place en Short track et 4<sup>ème</sup> en XCE à la Coupe du Monde à Geleen aux Pays Bas.
- 6<sup>ème</sup> au Championnat d'Europe à Gibraltar !



## Anne-Sophie Mathis

Anne-Sophie Mathis, ancienne octuple championne du monde de boxe des super-légers (WBA, WIBF, UBC et WBC), est originaire de Tomblaine. Peut-être y reviendra-t-elle prochainement pour ouvrir sa salle de boxe ?

Récemment, Anne-Sophie a fait son entrée à l'International Boxing Hall of Fame aux Etats-Unis, le temple de la Boxe, où sont honorées toutes les légendes de ce sport. C'est la première française à recevoir cette reconnaissance suprême.



## Benoit Brunet

**Benoit Brunet** habite Tomblaine, il a été multiple champion de France en aviron ces dernières années, 3 fois médaillé aux championnats d'Europe, 3 fois finaliste mondial ...

En 2023, il est élu meilleur rameur de l'année par l'association des Internationaux d'aviron. Membre de l'équipe de France, Benoit Brunet a été finaliste aux Jeux Olympiques à Paris 2024 !



## Benjamin Choquet

**Benjamin Choquet** habite Tomblaine, champion du monde de duathlon en 2019, champion d'Europe en 2019, 2020 et 2021, il pratique aussi diverses disciplines en athlétisme, champion de France du 5000m en 2015, champion de France en cross-country en 2015, médaillé d'argent du semi-marathon aux Jeux Méditerranéens en 2022...

Cette année 2024 a été encore remarquable, s'il n'a pas été retenu pour les JO de Paris, bien qu'il ait réussi les minimas olympiques au marathon de Valence, Benjamin Choquet a encore démontré qu'il était très, très fort ... Champion de France de duathlon à Mâcon (5<sup>ème</sup> titre de champion de France !), médaille de bronze aux championnats d'Europe de duathlon à Coimbra (Portugal) et médaille d'argent aux championnats du monde de duathlon en Australie !



## Théo Piffard

**Théo Piffard**, jeune Tomblainois de 15 ans, a remporté la médaille d'argent aux Championnats de France d'équitation de saut d'obstacle (discipline CSO en catégorie Pony 3 D en équipe Cadet 2 Excellence), en juillet 2024 avec son fidèle compagnon United. Il était accompagné de 3 camarades de compétition, deux jeunes Marseillaises et une jeune femme de son club de Tomblaine : Lilou.

Théo a découvert l'équitation il y a 6 ans et depuis ne cesse de cumuler les points en compétition jusqu'à accéder aux championnats de France. C'est un événement majeur pour Théo, mais aussi dans la vie de tout cavalier, ce qui démontre une détermination à toute épreuve. Théo avait pourtant connu une chute de cheval, qui lui avait occasionné une fracture de la clavicule. Il a pu compter sur le soutien de ses proches et surtout de sa maman, qui elle-même montait à cheval par le passé, avant de pouvoir remonter à cheval seulement en janvier 2024, 6 mois avant les championnats.

Théo savoure, mais ne se repose pas sur ses lauriers. Il s'entraîne dans son club, au CLAM, 2 fois par semaine en sortant du collège et en attendant de futures compétitions.



## Xavier Lavigne

Connaissez-vous **Xavier Lavigne**, ce Tomblainois de 49 ans, pilote amateur sur formule Renault 1600 ? Son palmarès est impressionnant avec ses 3 titres de champion de France et 2 titres de vice-champion de France. Que de chemin parcouru par cet homme pour qui l'aventure commence un dimanche de l'année 1991. Alors qu'il est devant son petit écran et qu'il regarde un grand prix de F1 avec son idole Michael Schumacher, C'est le déclic ! Il se dit : « **et pourquoi pas moi ?** ».

S'ensuit alors des débuts en karting, puis un passage dans les différentes catégories proto. Le 19 octobre 2024 sur le circuit mythique du Mans il vit l'apothéose de sa carrière avec au bout de la dernière ligne droite un titre de Champion de France Renault 1721/1600 cc ! A noter que cette saison il aura participé à 10 courses et aura fini 6 fois premier et 4 fois second. Ce titre 2024, n'est pas le sien comme il aime à dire mais celui de toutes les personnes qui le soutiennent toute l'année. Entre autres la ville de Tomblaine dont il est fier.



## Rémi Walter

Footballeur professionnel, **Rémi Walter** est originaire de Tomblaine. Il a d'ailleurs donné son nom au Centre Sportif Rémi Walter qui a été rénové et où évolue le GSAT.

International dans les équipes de jeunes jusqu'à l'équipe de France espoirs, après avoir été milieu de terrain de l'ASNL, de l'OGC Nice, puis de Yeni Malatyaspor en Turquie, il évolue à Kansa City aux États unis où il mène une brillante carrière.



## Maxime Chanot



**Maxime Chanot** est originaire de Tomblaine. Avant d'entamer sa belle carrière de footballeur professionnel, il a commencé, enfant, au club local, le GSAT (dont un des terrains porte son nom)... Maxime a rejoint le Centre de formation de l'AS Nancy Lorraine, puis celui du Stade de Reims, il a joué en Premier League à Sheffield United, puis au Mans FC en Ligue 1, au FC Gueugnon, en Belgique dans plusieurs clubs de D1, puis au New York City FC, avec qui il a été le premier français champion de MLS en 2021 et vainqueur de la Campeones Cup (vainqueur du championnat américain face au vainqueur du championnat du Mexique) en 2022 ! Maxime Chanot a la double nationalité, il est donc également international Luxembourgeois.

Il évolue aujourd'hui au Los Angeles FC, où il a pour partenaires deux anciens champions du monde français Hugo Lloris et Olivier Giroud ... rien que ça !

Cette année, en 2024, deux footballeurs, enfants de Tomblaine ont participé à la finale de la Coupe des États Unis, l'US Open Cup ! Maxime Chanot, avec son club de Los Angeles FC a battu le club de Rémi Walter le Sporting Kansas City : 3 buts à 1 et a donc remporté l'US Open Cup !!!

## Enzo Sternal

**Enzo Sternal** a, lui aussi, grandi à Tomblaine. Footballeur professionnel, il est considéré comme un des jeunes joueurs les plus talentueux de France ! Il a commencé à jouer au football dans les équipes de jeunes de l'ASNL, avant de rejoindre (à 15 ans) en 2022 les jeunes de l'Olympique de Marseille. Il a évolué dans les équipes de France U16 et U17, en 2024, il a brillé avec l'équipe de France au Championnat d'Europe U17. Et cette saison, Enzo a joué à plusieurs reprises avec l'OM en ligue 1...



## Alexandre Gornet



**Alexandre Gornet**, chef d'entreprise, est habitant de Tomblaine, il est cervoliste (on dit aussi lucanophile), il s'entraîne souvent sur la Plaine Flageul à Tomblaine. Dans les années 2000, il a été plusieurs fois champion de France, champion d'Europe et vice-champion du monde de cerf-volant acrobatique ...

Après avoir intégré la FFVL (Fédération Française de Vol Libre), il a occupé les postes de juge et directeur de terrain (niveau régional, national, intercontinental et mondial). Aujourd'hui, il est juge référent et membre de la commission compétition au sein du CNCV (Centre National du Cerf-Volant) à la FFVL.

Alexandre Gornet fait partie de l'équipe organisatrice des championnats de France, depuis 2015. Et l'année dernière également pour la Coupe d'Europe. De même il a fait partie pendant 3 ans de l'équipe artistique et compétition des Rencontres Internationales de Cerf-Volant de Berck-sur-Mer (800 000 personnes sur une semaine / Plus grand festival en France et un des plus grands dans le monde).

Alexandre Gornet sera très précieux à la Ville de Tomblaine dans l'organisation en juin 2025 des championnats de France de cerf-volant acrobatique à Tomblaine, autour desquels aura lieu un beau festival « Les Éoliennes de Tomblaine »...

## Et puis, faisons un petit tour du côté de quelques-uns de nos clubs locaux ...

### Domenica Gomes (Basket)



**Domenica Gomes** travaille à l'accueil de l'Espace Jean Jaurès à Tomblaine. Brésilienne, originaire de Sao Paulo, Domenica est venue renforcer l'équipe de basket féminin de Tomblaine qui évolue en Nationale 2. Domenica a commencé le basket à 8 ans et dès l'âge de 12 ans, elle a intégré un gros centre de formation (Centro Esportivo Bradesco Esportes) à São Paulo qui a été sacré champion 5 fois. Puis Domenica a joué en 1<sup>ère</sup> ligue du Brésil et a été sélectionnée en équipe nationale dès l'âge de 14 ans et dans chaque catégorie. Domenica a gagné un titre en équipe nationale, une première place en coupe d'Amérique du Sud, une deuxième place en coupe d'Amérique. Elle a été également sélectionnée dans un camp en Turquie parmi les meilleures joueuses du monde pour représenter le Brésil (Children of the World).

A 17 ans Domenica est passée professionnelle, a gagné 2 ligues nationales et une première place en coupe d'Amérique du Sud des clubs. Ensuite, elle a tenté l'expérience aux États-Unis à Wyoming en première division (NCAA1). Puis elle a continué sa carrière professionnelle dans différents pays comme l'Espagne, le Brésil et en France actuellement. Quelle carrière ! Et à 28 ans, c'est loin d'être terminé !

### Camille Mulumba (Basket)

**Camille Mulumba** a un parcours sportif remarquable, elle travaille comme animatrice pour la Ville de Tomblaine, elle est venue renforcer le club de basket féminin de Tomblaine qui a accédé en Nationale 2.

Tout d'abord judokate, avec plusieurs années de pratique, Camille a gagné plusieurs titres et a été reconnue « sportif méritant » durant ce parcours de judokate.

Puis Camille a été vice-championne de France de Cheerleading en Nationale 2 à Souffelweyersheim, son équipe s'est qualifiée en Elite, mais Camille a fait le choix de se consacrer au basket et d'arrêter le Cheerleading. Son ancienne équipe a participé à plusieurs reprises au championnat du monde.

Camille a aussi à son actif plusieurs années de pratique de danse classique et Hip-Hop.

Côté basket, elle est passée par le championnat départemental pour ensuite s'engager en régionale à Geispolsheim, puis en pré-nationale en parallèle de la Nationale 2. Camille a intégré le centre d'entraînement du Havre en Nationale 2, en parallèle de la Nationale 1. Après une saison en National 3, elle a intégré l'effectif professionnel du Havre en Nationale 1 tout en continuant son engagement avec le centre d'entraînement. On lui souhaite une excellente saison à Tomblaine en Nationale 2.



## Philippe Kadem (GSAT football)

**Philippe Kadem** est devenu la cheville ouvrière du club de football de Tomblaine, il en est le Président, il est aussi coach, responsable des sections jeunes. Philippe Kadem est un véritable éducateur sportif, il a su également bien s'entourer tant pour ce qui concerne les coachs que pour ce qui concerne les responsabilités administratives du club secrétariat, trésorerie ...

Ainsi, le GSAT est parfaitement structuré et il ne faut pas s'étonner s'il est en pleine progression : résultats performants de toutes ses équipes, 14 équipes engagées en championnat. Et également une section foot animation ouverte tant la demande était importante. Le GSAT a dépassé les 200 adhérents ! Les stages en direction des jeunes proposés pendant les vacances sont toujours très appréciés par les enfants, comme par les enfants, pour leur dimension ludique et éducative.



Les installations sportives, très appréciées (terrain synthétique, terrains de foot à 8, agrès de musculation...) participent certainement au renouveau du club.

Les deux équipes sénières n'avaient jamais évolué à un tel niveau, l'équipe séniors A est montée deux années consécutives de D3 à D1, elle brille encore cette année en occupant la deuxième place du championnat, l'objectif est clairement d'accéder vite au niveau Régional. L'équipe B est plus à la peine cette année, mais elle a accédé au niveau D2 et constitue une solide réserve pour l'équipe A.

## Denis Hoelter et Boris Nowak (Gymnastique Rondade Salto)

**Denis Hoelter** (à droite) habite à Tomblaine, il est Conseiller Municipal. Denis est le président-fondateur du club de gymnastique « Rondade Salto Tomblaine ». Entraîneur bénévole et dirigeant depuis de nombreuses années, il œuvre pour la jeunesse au travers de son sport passion, la gymnastique. Du niveau débutant aux plus performants, Denis est investi sur tous les tableaux. Depuis le début de l'aventure en 2002, il a su s'entourer d'une équipe jeune, qualifiée et dynamique, pour l'encadrement de ses adhérents.

**Boris Noack** (à gauche) a fait partie du staff des entraîneurs de Rondade Salto durant près de 15 ans. Depuis 2017, il a été embauché par le comité régional de gymnastique pour s'occuper du centre régional masculin du Grand Est s'entraînant dans le gymnase de Tomblaine.

Cette structure identifiée par l'État et la Fédération Française de gymnastique regroupe les meilleurs gymnastes du Grand Est et fonctionne en partenariat avec le CREPS de Nancy.

La liaison entre Denis et Boris est quotidienne, de la détection faite par le club à la préparation au haut niveau par le centre régional, cette continuité profite à la jeunesse tomblainoise.



## Maël Atamna et Tiléo Santucci (Gymnastique Rondade Salto)



En 2024, **Maël Atamna** est devenu champion de France Espoirs (catégorie 14 ans) à Lyon et **Tiléo Santucci** vice-champion de France en Avenir 12 ans ! Ces deux jeunes garçons sont gymnastes du club de Tomblaine Rondade Salto.

En stage, tous les deux, début octobre, avec le collectif national U 16 et Espoir, stage sélectif pour intégrer l'équipe de France Espoir et U 16, Maël a, à la suite de ça intégré l'équipe de France U 16 et a participé pour sa première sélection à la Waze Cup en Belgique ! Tiléo a également décroché sa première sélection en équipe de France Espoir, il a participé à l'Austrian Future Cup, en Autriche !!!

A Tomblaine, tous les élèves de toutes les écoles élémentaires (et parfois même en maternelle) bénéficient de cours de gymnastique pendant toute leur scolarité, grâce à un professeur diplômé d'État, mis à disposition par la Municipalité.

Rondade Salto bénéficie d'une salle performante à l'Espace Jean Jaurès et compte maintenant plus de 750 licenciés ! Ainsi, Rondade Salto ne cesse de récolter des médailles et des performances ! Avec, par exemple, en 2024, l'équipe des 12 ans et plus, composée de Mathis Noblet, Maël Atamna, Wallys Khiri, Ian Staubitzer et Alvaro Giraldez, qui, après avoir accédé au niveau DN2, est devenue Vice-championne de France.

En résultats nationaux :

- Victor Mottet 2<sup>ème</sup> en Nationale A 13 ans ;
- Par équipe en Nationale 1, 10-13 ans (Nicolas Verlhac, Kais Belali, Lucien Chouvet, Victor Mottet, Tileo Santucci), championne de France !
- Dans les catégories ELITE (les meilleurs gymnastes français dans leurs catégories d'âge) : Nicolas Verlhac Elite 11 ans, 3<sup>ème</sup> - Kais Belali Elite 12 ans, 5<sup>ème</sup> - Lucien Chouvet Elite 10 ans, 7<sup>ème</sup> - Whalys Khiri Elite 16 ans, 11<sup>ème</sup> - Tiléo Santucci Elite 12 ans 1<sup>er</sup> - Maël Atamna Elite 14 ans, 1<sup>er</sup>.



## Martial Noirez (Taekwondo Club Tomblaine)



**Martial Noirez** est l'entraîneur du Taekwondo Club de Tomblaine, un club en plein développement, véritable pépinière de jeunes talents, dont le président est Kévin Belloche.

Parmi les résultats probants en 2024, Le taekwondo club Tomblaine a participé au championnat de la région Grand Est et nos petits champions ont une fois encore très bien combattu ! Ils ont fièrement fait connaître le Taekwondo club Tomblaine en étant sur le podium à chaque fois.

Voici les résultats : Raphaël Belloche 1<sup>er</sup> - Eden Pezet-ciceck 1<sup>er</sup> - Da-ye Lee 1<sup>ère</sup> - Inaya Prandi 1<sup>ère</sup> - Jade Royet 2<sup>ème</sup> - Liyanna Rislani 2<sup>ème</sup> - Gabriel Leroy Lopez 2<sup>ème</sup> - Erwan Belloche 2<sup>ème</sup> - Matteo Leroy Lopez 3<sup>ème</sup> - Noa Foucher n'a pas été médaillé, mais il a combattu comme un chef !

## Jean-Luc Maquart (TSL course à pied)



**Jean-Luc Maquart** habite Tomblaine, il est le dynamique président de Tomblaine Sport Loisir, association qui réunit 35 adhérents qui courent, qui courent, qui courent ... Pour le plaisir, bien sûr, mais pas que ...

Le club organise chaque année en avril, une course de plus en plus repérée par les spécialistes, appelée bien sûr, « La Tomblainoise ». En 2024, la Tomblainoise a réuni plus de 500 inscrits, dont 475 classés à l'arrivée ! C'est une énorme organisation, avec une importante mobilisation de bénévoles et une belle fête populaire de plus pour la ville de Tomblaine.

Mais le club participe aussi à une quinzaine de courses dans l'année, les coureurs représentent Tomblaine et courent souvent en groupe solidairement, cet état d'esprit est un peu l'ADN de cette association... Et puis cette année, Laure Charuel a participé à la mi-octobre au marathon d'Amsterdam qu'elle a terminé en 3h 40, en novembre Julien Hemonet (vice-président de TSL) a couru le marathon de Chablis (dans l'Yonne) en 4h15. Dimanche 24 novembre dix adhérents de TSL ont participé à la grande course de St Nicolas à Nancy.

Quant à Jean Luc Maquart, il a participé le même jour au marathon de la Rochelle.

La prochaine édition de La Tomblainoise aura lieu le 13 avril 2025.

Ainsi la Ville de Tomblaine se veut jeune, sportive et dynamique, avec régulièrement des manifestations sportives de haut niveau (les matches de football de l'AS Nancy Lorraine / le Meeting Stanislas, compétition d'athlétisme qui s'inscrit dans le circuit Athlé Tour (les 6 plus grands meetings professionnels d'athlétisme en France) / Tomblaine a accueilli trois départs d'étapes du Tour de France cycliste en 10 ans ...).

Les infrastructures y sont également nombreuses : Stade Marcel Picot (football), Stade Raymond Petit (athlétisme), Maison Régionale des Sports (qui regroupe les Ligues sportives de la Grande Région Est), Piscine du Lido, Plage des deux Rives, gymnases, Centre sportif Rémi Walter, équipements sportifs de l'Espace Jean Jaurès...

Nous ne pouvions pas vous présenter ici tous les clubs tomblainois, mais avec cette vitalité associative et ces infrastructures, il ne faut pas s'étonner si les clubs tomblainois, à eux seuls, accueillent **2800 licenciés sportifs pour une Commune de 9500 habitants !**

Tout cela sans compter le sport scolaire, les performances du Collège et de nos deux lycées, en UNSS, les classes sportives ...

Il faut savoir qu'à Tomblaine tous les enfants de toutes les écoles pratiquent la gymnastique pendant toute leur scolarité, grâce à un moniteur municipal mis à disposition, tous les enfants des écoles élémentaires apprennent à nager grâce au dispositif de la Métropole, tous les enfants de CM1 bénéficient d'un cycle d'initiation au canoë kayak, tous les enfants de CM2 vont en classes de neige un peu moins de trois semaines à La Clusaz...

Le sport à l'école véhicule des valeurs essentielles, il est un véritable vivier pour les clubs et pour le sport fédéral de compétition, tout en étant aussi l'école de la vie.

## David Albert (Porteur de la flamme Olympique)

Quel beau symbole que cet enseignant et directeur de l'école publique Jules Ferry à Tomblaine, **David Albert** qui avait été sélectionné pour porter vendredi 28 juin, la Flamme Olympique à Langres en Haute-Marne !

Tomblaine est fière de ce Tomblainois, les valeurs de l'Olympisme se construisent et progressent, sans cesse, au même titre que les valeurs de l'École Publique et celles de la République, au nom de l'Humanisme et de la Fraternité Universelle. Dans les temps troublés que nous vivons, la symbolique est forte et, on peut penser que tous ses élèves ont été fiers de leur maître.



## La Plage des deux Rives.



Cette proposition d'une offre estivale gratuite, accessible au plus grand nombre, en bords de Meurthe, avait été faite depuis plusieurs années par le maire de Tomblaine, mais la Métropole n'en voulait pas.

Au début de ce nouveau mandat, le président de la Métropole l'a souhaité, sous la vice-présidence d'Hervé Féron. Il faut dire que la Plage des deux Rives s'étend sur 40 000 m<sup>2</sup>, dont 32 000 m<sup>2</sup> sur Tomblaine !

Les services de la Métropole ont alors réalisé un travail extraordinaire pour que, dès 2021 ce soit possible et les villes de Nancy et Tomblaine se sont engagées activement.

Depuis, chaque année, la Plage des deux Rives rencontre un énorme succès populaire (cette année encore plus de 135 000 visiteurs, malgré une météo peu clémente !), la preuve que l'idée était bonne ! Et le projet n'a cessé de se développer, de s'améliorer pour le plaisir des habitants.

Très prisée de tous les grands-nancéiens, la Plage des deux Rives est une véritable opportunité pour les habitants de Tomblaine. N'hésitez pas à traverser l'étang de la Méchelle, en bateau électrique (à disposition du public, gratuitement tout l'été), en faisant au passage une petite tournée autour des îles... Parmi celles-ci, l'île directement accessible par la passerelle, 8000m<sup>2</sup> de verdure et de quiétude, sur le ban de Tomblaine. Cette île volontairement n'a pas été aménagée, pour lui conserver son caractère naturel. Mais sachez que ce petit écriin vous est accessible pour vous promener, vous détendre, pique-niquer, en respectant bien sûr, l'environnement, contrairement à l'île qui se trouve au milieu de l'étang de la Méchelle qui, elle, est interdite d'accès, pour préserver la roselière et la grande diversité d'oiseaux.

Du côté Tomblaine, deux bassins-piscines et un splashpad de 300m<sup>2</sup> pour les enfants, sont

entourés d'une véritable plage de sable en bord de Meurthe, des platelages facilitent l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite, des zones d'ombrages, des activités attractives, une guinguette pour la convivialité et une insertion paysagère renforcée.

Il faut dire que si les objectifs consistaient à proposer une offre de « vacances de proximité », lieu de détente, en famille, pour une mixité sociale, pour « faire société », la priorité était aussi de réconcilier la population avec la rivière et les bords de Meurthe. La Plage des deux Rives a été l'occasion de se réapproprier les rives de Meurthe pour protéger la faune et la flore, on y voit des cygnes, des canards, des libellules, des papillons... Le respect de l'environnement et le retour de la nature dans la ville sont donc essentiels... C'est pourquoi la ville de Tomblaine a lancé en 2024 un appel à mobilisation citoyenne pour la plantation d'une micro-forêt de 2500m<sup>2</sup> sur la Plaine de la Méchelle.

Une démarche résolument écologique, à proximité des îles du Foulon et de l'Encensoir à Tomblaine où nous avons sacralisé 17 hectares d'Espace Naturel Sensible. Site exceptionnel au cœur de l'agglomération nancéienne, plus de 250 variétés d'oiseaux, des castors, des grues cendrées, des hérons, la faune, la flore...

La Plage des deux Rives est un exemple en tant que projet public respectueux de l'environnement, elle offre chaque été une possibilité de quiétude, de détente de loisirs, d'activités sportives, ou culturelles, à tous âges.

A une époque où 40% des familles ne partent pas en vacances, n'est-ce pas là un service public nécessaire ?



**Grégoire RUHLAND**Adjoint au Maire  
délégué aux Finances et au Budget

## Finances : un budget communal équilibré et maîtrisé dans un contexte difficile sans précédent

Traditionnellement, avec la fin de l'année vient le bilan de l'exécution du budget, mais aussi l'intense travail de préparation du budget de l'année suivante.

En 2024, vos élus ont veillé à ce que le budget soit équilibré et particulièrement maîtrisé, en responsabilité. Le budget de la commune a deux composantes :

- Le budget de fonctionnement concerne toutes les dépenses courantes et quotidiennes qui permettent, comme son nom l'indique, le bon fonctionnement des activités municipales et des services publics, ainsi que toutes les recettes pour les financer ;
- Le budget d'investissement concerne les équipements et les achats qui enrichissent le patrimoine de la commune et participent de son développement, ainsi que les recettes liées.

En 2024, il a fallu faire face à un contexte difficile, marqué par une baisse des dotations de l'Etat et la poursuite de l'inflation (matières premières, énergie, assurances, taux d'intérêt). Des efforts ont été portés sur les dépenses courantes et les ressources humaines, les deux principaux postes budgétaires, pour répondre au mieux aux besoins identifiés et aux choix politiques engagés, en tenant compte des contraintes. C'est ce qu'on pourrait appeler une gestion « en bon père ou en bonne mère de famille ». Résultat, à la fin de l'année, les dépenses totales de fonctionnement sont moins élevées que nos prévisions de début d'année. Les recettes sont quant à elles conformes à nos prévisions, ce qui nous permet d'envisager 2025 dans les meilleures conditions possibles.

Quant aux investissements, ils ont été circonscrits en 2024 aux urgences et aux projets les plus nécessaires, pour un montant total de 1 456 368 euros (dont 509 299 euros de remboursement de

capital de la dette). Pour les financer, l'emprunt a été limité (386 000 euros), pour minorer les frais financiers liés au remboursement des intérêts et pour limiter l'endettement de la commune, respectant ainsi les engagements pris par le Conseil municipal en début d'année.

L'objectif est de préparer au mieux l'avenir en consolidant nos marges d'action dans tous les domaines, pour faire face à un avenir incertain, tout en continuant à répondre aux besoins des habitants.

**“ L'État a leurré les communes comme les habitants au sujet de la suppression de la taxe d'habitation ”**

Les conditions pour les communes ne cessent de se dégrader. L'Etat abandonne les communes et les empêche de fonctionner normalement, c'est-à-dire de fournir du service public grâce à la redistribution de l'impôt.

Depuis 2009, l'Etat baisse continuellement les dotations de fonctionnement aux communes. A Tomblaine, rien que pour l'année 2024, le montant des dotations reçues était inférieur de 733 217 € à celui perçu en 2008, alors même que la population a augmenté de 15% et que les habitants sont majoritairement pauvres.

Pour preuve, selon l'INSEE, 46% des habitants étaient exonérés d'impôts sur le revenu en 2019 et 55% en 2023 !

Face à cette fragilisation sociale, la Ville de Tomblaine répond présent et assume politiquement le choix de renforcer le service public. Plus les habitants ont des difficultés socio-économiques, plus ils ont besoin du service public. A titre d'exemple, le nombre d'élèves inscrits quotidiennement à la restauration scolaire a doublé dans cette même période (entre 2019 et 2023) !

L'Etat a leurré les communes comme les habitants au sujet de la suppression de la taxe d'habitation car dans le même temps, la compensation des recettes pour les communes est loin d'être

intégrale, et l'Etat en a profité pour augmenter les bases, qui sont à sa main (+5% en 2024). Le résultat est simple : les habitants ne paient plus de taxe d'habitation, mais les propriétaires voient leur taxe foncière augmenter du fait des décisions de l'Etat. Tomblaine a fait le choix (contrairement à d'autres collectivités, comme la Métropole du Grand Nancy par exemple) de ne pas augmenter son taux d'imposition, et ce depuis 2005, soit depuis 19 ans !

Vous l'aurez compris, c'est la double peine : Tomblaine est privée de recettes fiscales à cause de l'Etat, mais les habitants subissent quand même une hausse de la fiscalité locale, à cause de l'Etat. Pour l'avenir, nous misons sur le développement urbain, économique et raisonné, donc écologique de Tomblaine, depuis les rives de Meurthe jusqu'à l'aéroport, notamment sur la Plaine Flageul et la parcelle de l'ancienne caserne des pompiers : lorsque ce projet de développement pourra être mené à son terme, la commune percevra de nouvelles recettes fiscales liées à l'activité économique. Nous serons donc en mesure d'étudier une baisse des taux de la fiscalité locale, de façon inédite, car nous considérons que les habitants paient globalement trop d'impôts. La Métropole du Grand Nancy a empêché le développement de Tomblaine depuis des décennies. Or, la qualité de vie à Tomblaine et le foncier disponible attirent les investisseurs, créateurs de richesse et d'emploi...

C'est pour cela que vos élus se battent pour faire vivre notre projet de développement urbain, en cohérence et en concertation avec les habitants (un tiers de la commune ne génère pas de recettes fiscales aujourd'hui). Il en va de la liberté de la commune à s'administrer et de notre avenir collectif.

**« Chaque fois que l'Etat s'en prend aux communes et qu'il les pénalise, ce sont directement les habitants qui sont pénalisés »**

La poursuite du développement urbain avec la construction de nouveaux logements de toutes typologies (parc public, parc privé, accession à la propriété sociale) nous permet de nous approcher du seuil des 10 000 habitants, tout en gardant un esprit grand village, qui signifie l'attribution de nouvelles dotations de l'Etat, qui seront financièrement plus intéressantes.

Enfin, l'Etat a supprimé en 2024, à Tomblaine, la moitié des subventions dites « Politique de la Ville », censées soutenir les villes les moins favorisées. Depuis plusieurs années, l'Etat démissionne de ses obligations : il n'investit plus dans les quartiers, il aide de moins en moins les bailleurs sociaux, tout en demandant aux communes de payer à sa place. En effet, l'Etat demande à Tomblaine d'exonérer de taxe foncière les bailleurs sociaux. Ainsi, c'est la Ville qui paie à la place de l'Etat. Ce mépris pour les villes périurbaines et fragiles, doit cesser.



Prétendre que les communes dépenseraient trop est un mensonge. Il n'y a pas de fonctionnaires riches dans nos communes. Ce que nous dépensons correspond au service public de proximité que nous mettons en œuvre, y compris dans des domaines qui ne sont pas de notre compétence, pour accompagner les habitants, pour l'école, la solidarité, l'emploi, le lien social, le commerce, l'enfance, les familles, les personnes âgées...

Chaque fois que l'Etat s'en prend aux communes et qu'il les pénalise, ce sont directement les habitants qui sont pénalisés, alors que la précarité ne cesse de progresser. Pour les habitants, c'est la triple peine, puisque l'Etat les pénalise aussi et surtout via la TVA appliquée au pourcentage des prix de vente, qui eux-mêmes ne cessent d'augmenter, y compris pour ce qui concerne les produits de première nécessité...

**Le projet du Gouvernement pour l'année 2025 inquiète l'ensemble des collectivités, c'est un véritable tsunami qui est annoncé...**

Pourtant, rappelons quelques faits simples :

- Les collectivités ne sont responsables de la dette publique nationale qu'à hauteur de 8%.
- Depuis de nombreuses années, les collectivités contribuent aux efforts de solidarité et de redressement des comptes publics à la demande de l'Etat.
- Les collectivités représentent 70% des investissements qui font vivre les entreprises, et assurent le service public du quotidien.
- Les collectivités ne peuvent pas être en déficit contrairement à l'Etat, elles sont donc tenues d'être à l'équilibre. En cela, elles sont particulièrement responsables et vertueuses.

Il n'y a donc aucune raison pour que les communes paient le prix fort. Si l'Etat cherche des économies, rappelons que les baisses d'impôts entre 2017 et 2023 consenties aux particuliers et aux entreprises les plus aisés représentent 62 milliards d'euros, l'équivalent des économies en dépenses publiques et hausses d'impôts que le Gouvernement envisage pour 2025. En 2017, année de sa suppression, l'Impôt sur la Fortune (ISF) avait rapporté à lui seul 5,1 milliards d'euros. Si cet impôt exceptionnel, facteur de justice sociale, a disparu, ce n'est pas le cas des grandes fortunes : 67,8 milliards d'euros de dividendes ont été distribués en 2024 aux actionnaires. Ces grandes fortunes ont simplement cessé de contribuer à l'effort collectif.

**Notre cadrage budgétaire 2025**

C'est dans ce contexte d'incertitude budgétaire quant à la trajectoire des finances publiques et de grande responsabilité quant à la maîtrise de notre budget municipal que nous construisons le budget pour 2025.

Le cadre est d'ores et déjà posé et repose sur les principes suivants :

- Nous proposons de poursuivre la maîtrise des dépenses de fonctionnement (ressources humaines comme dépenses de fonctionnement quotidien).
- Nous mettrons fin à l'exonération de TFPB aux bailleurs sociaux dans le cadre de la Politique de la Ville en raison du désengagement de l'Etat.
- Nous continuerons à mettre en pause les dépenses d'investissement pour nous désendetter toujours plus et payer moins d'intérêts.
- Nous visons un objectif d'emprunt en 2025 réduit au minimum s'il ne pouvait être nul.
- Nous continuerons à apporter à la population un service public de qualité.
- Nous continuerons à nous battre pour que notre projet de développement urbain puisse enfin voir le jour et apporter à la Commune des recettes fiscales supplémentaires.



Denise GUNDELWEIN

Adjointe au Maire déléguée à la Solidarité et à  
l'Action Sociale

# LE FOYER MARCEL GRANDCLERC



## Le Foyer-Résidence Marcel Grandclerc, un lieu de vie pour les personnes âgées

Le Foyer Résidence de Personnes âgées de Tomblaine fut dénommé « Foyer Marcel Grandclerc », en hommage à celui dont l'engagement social et municipal fut à l'origine de ce projet.

Ce n'est pas un EHPAD, mais un établissement non-médicalisé, où les personnes sont locataires de leur appartement, elles doivent être autonomes, mais le personnel municipal apporte au quotidien du service, de l'accompagnement, de la bienveillance. Ce Foyer n'est surtout pas un lieu de fin de vie, mais c'est un lieu de vie, qui évolue au fil du temps.

Denise Gundelwein, adjointe au Maire, a en responsabilité le suivi de ce Foyer, géré par le CCAS de la Ville de Tomblaine. Le montant des loyers est accessible, des activités diverses sont proposées régulièrement. L'objectif est de lutter contre la solitude.

On y vit bien, les résidents peuvent prendre leurs repas dans leur appartement s'ils le souhaitent, ils disposent d'une cuisinette pour cela, sinon ils peuvent déjeuner à midi dans une salle de restauration avec les autres résidents, dans un cadre chaleureux.

D'autres personnes âgées de la Ville peuvent venir déjeuner, un groupe d'habités fréquente d'ailleurs le Foyer une fois par semaine et les activités peuvent leur être aussi ouvertes.

**La doyenne a ... 105 ans !**

Pendant la crise sanitaire et les périodes de confinement, nous avons doublé et parfois même triplé les personnels, grâce à la mobilisation et au dévouement du personnel municipal, nous avons pu ainsi protéger les personnes, tout en organisant les conditions pour qu'elles continuent à avoir une vie sociale et des relations avec leurs familles et amis. Quand de nombreux autres établissements malheureusement ont connu des épidémies, voire des décès, il n'y a pas eu d'épidémie au Foyer M. Grandclerc.



Le bâtiment comprend 56 logements, plus des chambres d'accueil d'amis. Au rez-de-chaussée se trouvent l'accueil, des salles de restauration, des salles de convivialité qui entourent un joli patio fleuri.

Derrière le bâtiment, le parc Juliette Drouet est magnifique, avec un saule majestueux. Voici l'histoire de ce parc.

A cette époque-là, nous avons reçu au festival de théâtre « Aux Actes Citoyens » un très beau spectacle « Victor Hugo, mon amour », dans lequel la merveilleuse actrice Anthéa Sogno interprétait le rôle de Juliette Drouet. Juliette Drouet fut la maîtresse et la muse de Victor Hugo pendant 50 ans, c'est elle qui a sauvé les manuscrits des « Misérables » ... Anthéa Sogno, très imprégnée par son personnage, nous disait que partout où elle jouait en France, dans toutes les villes, il y avait des rues Victor Hugo, des écoles Victor Hugo, mais jamais rien au nom de Juliette Drouet, c'était une injustice...

Un jour, lors d'une réunion avec les résidents du foyer M. Grandclerc, des personnes âgées se plaignaient parce que parfois des jeunes venaient dans ce parc privé, elles disaient se sentir en insécurité... Nous leur avons alors demandé ce que faisaient ces jeunes ? Une dame répondit « ils

se bécotent sur le banc » ... Nous avons demandé alors « mais, à leur âge, vous ne faisiez pas des choses comme ça ? » Et les dames ont éclaté de rire en disant « à leur âge, on faisait bien pire que ça ! »

Ce jour-là, nous avons décidé ensemble de dénommer ce parc, « Parc Juliette Drouet » et sur le banc, on peut lire sur une petite plaque « le banc des amoureux »

Le Parc Juliette Drouet est un lieu de sérénité et de promenade, qui jouxte les bords de Meurthe. La terrasse, protégée par des stores permet



occasionnellement de se restaurer en extérieur. Les résidents, nous ont dit, il y a quelques années, qu'ils aimeraient bien jardiner, bien que la terre soit de plus en plus basse... Nous avons acheté des potagers surélevés qui sont bien appréciés. Il y a deux ans, une nouvelle résidente est arrivée, elle nous a dit sa tristesse de devoir quitter sa maison et surtout son jardin, qui était toute sa passion. Nous lui avons aménagé un jardin dans le Parc Juliette Drouet, qu'elle entretient avec plaisir, il est magnifique.

Un poulailler a également été construit par les services municipaux. Les résidents ont souhaité voter pour donner des noms aux poules, puis ils ont demandé au maire de venir avec son écharpe bleu-blanc-rouge pour inaugurer le poulailler (véridique !).



Et puis, nous avons inauguré un superbe ensemble de sport-entretien (sensoriel et sportif), conçu spécialement pour les personnes âgées, là encore avec la participation de la Carsat et de mmH. Situé dans le Parc Juliette Drouet, il est utilisé par les résidents, accompagnés de personnels municipaux.

Le Bâtiment s'est aussi adapté, modernisé... Panneaux photovoltaïques, éclairage LED, climatisation...



Il y a quelques années, nous avons le projet d'utiliser les terrasses aériennes du bâtiment, pour y installer des panneaux photovoltaïques. Il a fallu engager des travaux coûteux : changer les chaudières, renforcer les terrasses pour qu'elles acceptent le poids de ces panneaux, puis nous avons installé 98 panneaux solaires. Là encore, nous avons bénéficié du financement et du soutien de la Carsat et de mmH.

Le Maire a alors signé le premier contrat d'autoconsommation collective en Meurthe et Moselle, signé entre une Commune et ENEDIS.

L'électricité générée par le solaire est ainsi revendue à ENEDIS, qui la distribue sur les bâtiments municipaux, dans un rayon de 2 km.

C'est moderne, écologique et économique.

Et puis de nombreux autres travaux ont été réalisés dans les dernières années, soit par les services municipaux, soit par des entreprises, pour le bien-être des résidents. Chaque fois qu'un appartement est libéré, il est rénové complètement avant que d'être reloué. Sur tout le rez-de-chaussée, les plafonds ont été abaissés, pour une meilleure qualité acoustique, les éclairages sont désormais en LED (plus écologique, plus économique), les murs ont été repeints, des rideaux chaleureux ont été posés et la climatisation a été installée au rez-de-chaussée...

Avec les évolutions climatiques et les désormais fréquentes périodes caniculaires, c'était une priorité, pour permettre aux personnes âgées de venir dans ces parties communes, pour échapper aux grandes chaleurs dangereuses pour la santé de ces personnes vulnérables. On le sait, la climatisation ce n'est pas écolo, mais il s'agit de la santé des personnes. Il y a donc plusieurs raisons pour utiliser cette climatisation avec modération, de façon raisonnée... D'abord, utilisée à faible rendement, la clim pollue moins. Mais il est aussi important de ne pas provoquer un chaud et froid violent, entre la température des appartements et celle du rez-de-chaussée.

**En 2024, beaucoup d'investissements ont été engagés au service de ces personnes âgées.** Ainsi, un casque de réalité virtuelle est à leur disposition et nous avons fait aussi l'acquisition d'un four à pizza. Tout ce matériel a pu être acheté grâce à la participation de la Carsat de Meurthe et Moselle. Ce casque de réalité virtuelle, c'est la modernité, la technologie, au service des anciens et du bien-être.

Vous pouvez choisir votre thématique (lâcher-prise, sommeil, confiance, cohérence cardiaque...) Vous pouvez choisir aussi un environnement naturel à 360° et vous laisser guider par un sophrologue en réalité virtuelle dans des univers dépaysants et propices au ressourcement du corps et de l'esprit...

Bien sûr, l'utilisation de ce casque sera toujours accompagnée par le personnel municipal.



Pour inaugurer le four à pizza, des élus municipaux s'étaient mobilisés, Denise Gundelwein, Philippe Luce et Ralph Lallemand ont préparé des flammeküche délicieuses pour tout le monde, la dégustation, accompagnée d'un petit coup à boire était vraiment sympa...

La chaleur de ce four monte jusqu'à 300°... C'est dire que si des résidents souhaitent s'en servir (pour inviter des amis...), le personnel municipal accompagnera... Mais il a été convenu aussi, que cette flammeküche-party avec Denise, Philippe et Ralph à la manœuvre devra être renouvelée, avec des pizzas, ou autres douceurs... Et d'autres élus ont pris date aussi.



**De nombreuses activités ponctuelles et exceptionnelles sont ainsi proposées aux résidents (des sorties diverses, expositions, musées, des rencontres et activités intergénérationnelles, yoga, balades digestives, cinéma, animations musicales, chorale, la soirée « En Voiture Simone » du festival de théâtre...), ou encore quand nous allons manger avec les résidents à la guinguette de la Plage des deux Rives, l'organisation d'une journée barbecue au CLAM d'Art sur Meurthe ...**

**En septembre, chaque année, après le repas du soir, nous proposons une sortie à Nancy.**

Le bus municipal vient chercher les résidents qui le souhaitent devant le Foyer et les emmène jusqu'à proximité de la Place Stanislas, pour qu'ils n'aient pas beaucoup à marcher. Accompagné par des employés ou des élus municipaux, le groupe traverse la Place Stanislas, s'assied à la terrasse d'un café, où nous avons réservé et nous offrons une boisson à toutes ces personnes âgées, qui passent ainsi une douce soirée estivale dans le magnifique décor de la Place Stanislas, puis elles assistent au superbe son et lumières... C'est quasiment un rituel chaque année...

**Vous avez 60 ans ou plus et vous avez besoin d'aide pour vos démarches administratives (carte d'identité, déclaration d'impôts, chèque énergie, etc.) ?**

**Vous pouvez contacter Denise Gundelwein, adjointe au Maire, déléguée à la Solidarité et à l'Action Sociale, vice-présidente du CCAS aux 06.80.20.39.43 pour vous faire accompagner.**



## Alexandre HUET

Adjoint au Maire délégué à la Communication, au Cadre de Vie et au Lien Social

## Matinée d'accueil des nouveaux Tomblainois



**Ce rendez-vous annuel de rentrée est particulièrement prisé pour une matinée dédiée à l'accueil des nouveaux tomblainois.** Tomblaine est l'une des municipalités de Lorraine qui a enregistré la plus forte augmentation démographique (+15% en 12 ans). Chaque année, une rencontre est organisée pour les nouveaux résidents permettant de les familiariser davantage avec les services publics de la commune : visite guidée de Tomblaine en bus, présentation des politiques publiques locales, visite des infrastructures municipales...

En ce samedi de début septembre, 58 participants avaient répondu à l'invitation que la municipalité leur avait adressée.

D'abord reçus en mairie, les nouveaux tomblainois ont pu découvrir la bibliothèque municipale, prendre un petit-déjeuner au Centre de Loisirs, visiter le chalet de la petite enfance, la halte-garderie, le foyer pour personnes âgées Marcel Grandclerc, la Place des Arts, l'Espace Jean Jaurès...

**L'objectif est de donner les clés aux nouveaux résidents de la commune, répondre à leurs questions, les mettre en relation pour qu'ils puissent accéder sans difficulté au service public, aux activités associatives et se sentir les bienvenus.** Comme tous les ans, la matinée a pris fin à l'Espace Jean Jaurès, où se tenait le Forum de rentrée des associations (un véritable succès).

Et la tradition tomblainoise n'a pas failli pour clore cette matinée très active, avec le verre de l'amitié !

## Installation de plus de 200 plots clignotants sur les passages piétons

La commune a mis en place une vaste opération de sécurisation supplémentaire de ses passages piétons. On avait déjà les Piétos (personnage jaune fluo et réfléchissant aux abords des écoles)...

De nombreux passages piétons sont désormais équipés de plots clignotants lumineux. Ce petit plot routier lumineux permet de pouvoir signaler la présence d'un passage piéton. Il fonctionne en alimentation solaire grâce à un mini panneau solaire qui se recharge de manière autonome le jour et s'allume automatiquement à la tombée de la nuit.

Mais la vraie sécurité reste tout de même de l'ordre de la responsabilité de chacun, la prudence, la sagesse au volant ...



## Une place de taxi au centre-ville

Tomblaine est parmi les rares communes de la métropole où le stationnement payant n'existe pas, pas plus que des zones bleues autorisant un stationnement limité par disque. C'est une volonté de permettre un accès facile pour le commerce de proximité et de ne pas contraindre les habitants inutilement dans leur quotidien...

Toutefois, il existe avenue de la Concorde, une place réservée aux taxis. Certains conducteurs se disent « J'en ai pour deux minutes » et se stationnent là, malgré l'interdiction, pour aller à la boulangerie, ou au café, alors que de nombreuses places sont disponibles dans un rayon de 50m (en particulier Place Herbuvaux).



Cette place est exclusivement réservée au stationnement des taxis, qui sont des professionnels et, vous ne le saviez peut-être pas, versent une redevance annuelle pour bénéficier de ce stationnement réservé.

Grâce à cette petite station de taxi, les habitants peuvent trouver un endroit en proximité où prendre facilement un taxi. **C'est un service rendu à la population tomblainoise. Pensez-y.**



## Jean-Claude DUMAS

Adjoint au Maire délégué à l'Urbanisme, aux Travaux et au Logement

### Rue Salvador Allende

Ces énormes travaux avaient été présentés en réunion publique aux riverains le 18 janvier 2024, puis dans la Lettre du Maire qui vous a été adressée. L'enfouissement des réseaux a été réalisé, rue Salvador Allende, depuis mi-mai. La première phase de travaux qui consistait à créer les infrastructures souterraines, permettant d'accueillir les nouveaux réseaux électriques et de télécommunications, s'est terminée début septembre.

Début octobre s'est déroulée la seconde phase, intégrant la reprise des câblages téléphoniques et électriques. Les branchements électriques alimentant les habitations ont été repris un à un, afin de passer d'une alimentation aérienne à une alimentation souterraine. Sur le même principe, les branchements télécom aériens ont été déposés afin de mettre en place un câblage souterrain.

Il reste quelques branchements à réaliser chez des particuliers en début d'année 2025 et à déposer la totalité des câbles aériens et mâts (poteaux bétons électriques et poteaux télécom composite) présents dans la rue, ce qui se fera courant février.

Les travaux d'aménagement des espaces publics sont annoncés par la Métropole de mai à octobre 2025, les plantations sont prévues en décembre.

Dans ces aménagements il est notamment prévu de :

- Réduire la largeur de la chaussée
- Enfouir les réseaux aériens
- Faire ralentir la vitesse avec la mise en zone 30 de la rue
- Prendre en compte l'extension de la ZAC Bois la Dame et ses sorties rue la rue Salvador Allende
- Créer des dispositifs de ralentissement aux carrefours avec la ZAC
- Augmenter les possibilités de stationnement
- Mettre les trottoirs à la norme 1.40m mini
- Mettre aux normes les quais de transports en commun
- Valoriser les espaces verts le long de la voie verte
- Intégrer une place PMR dans le secteur du n°61
- Mettre aux normes les quais de transports en commun
- Valoriser les espaces verts le long de la voie verte
- Planter des arbres quand cela est possible
- Désimperméabiliser les places de stationnement.



AVANT

APRES



## Faubourg Sandor Kiss

Situé entre le quartier des Ensanges et la route d'Art sur Meurthe (M2), le permis d'aménager pour le Faubourg Sandor Kiss avait été accordé en 2020 pour réaliser 67 lots sur un terrain de 38 162m<sup>2</sup>, à destination d'habitation. En raison de la crise sanitaire, les travaux de viabilité n'ont démarré qu'au printemps 2022 pour s'achever, fin septembre 2023 avec la réouverture du chemin à l'arrière des garages du quartier des Ensanges. Un arrêté de circulation a été pris le 28 novembre 2023 permettant aux riverains concernés de circuler à sens unique sur la voie du Faubourg Sandor Kiss, de l'arrière du n°109 à l'arrière du n°61 rue Ambroise Croizat et à double sens uniquement de la M2 à l'arrière du n°61 rue Ambroise Croizat, via le carrefour à feux tricolores mis en place par la Métropole.



**Il est prévu dans le Faubourg Sandor Kiss 62 maisons individuelles** en rez-de-chaussée plus un étage (pas de terrains libres constructeur normalement), avec une partie en accession sociale à la propriété et 2 immeubles en rez-de-chaussée pour **45 logements. Soit un total de 107 logements.**

A ce jour, 15 permis de construire ont été accordés pour des maisons individuelles (certaines de ces maisons individuelles sont en construction). Et un permis de construire a été accordé à Nova Homes pour la construction des 2 immeubles en R+2, dans lesquels on trouvera :

Immeuble Le Nid : 23 logements en accession sociale à la propriété (7 T2, 13 T3, et 3 T4)

Immeuble OMH : 22 logements en location (7 T2, 10 T3, 4 T4 et 1 T5)

Le planning prévisionnel annoncé est le suivant : démarrage des travaux 4<sup>ème</sup> trimestre 2024, fin des travaux : 4<sup>ème</sup> trimestre 2026, livraison : 4<sup>ème</sup> trimestre 2026.

L'accès aux deux immeubles se fera directement par le Chemin Bois la Dame. Pour les maisons individuelles, la circulation se fait par une voie à sens unique en zone de rencontre (20km/h) du Chemin Bois la Dame vers le carrefour à feux au niveau du Parc Georges Brassens.

Des liaisons douces sont prévues pour relier la piste cyclable au Faubourg Sandor Kiss et au quartier des Ensanges.

A la pointe de ce terrain côté Chemin Bois la Dame, l'aménageur cédera une parcelle à la ville de Tomblaine. Nous y avons prévu la plantation d'une micro forêt et l'aménagement d'un petit parc de jeux ouvert à tous.

Le bâtiment géré par Le Nid s'appellera « La Villa de Nina », en référence à Nina Kiss, épouse de l'artiste Sandor Kiss et le bâtiment géré par l'OMH s'appellera « Résidence Bouyer », en hommage à la famille Bouyer, qui, depuis 1929 est liée à l'histoire de Tomblaine, inventeurs, chefs d'entreprise, industriels géniaux... Tomblaine leur doit beaucoup, nous aurons l'occasion de développer toutes ces belles histoires et de célébrer ça ensemble...



## Sécurisation aux abords de l'école, réfection de la rue Mozart et de la Place Émile Zola : opération réussie

Les riverains avaient été invités à discuter du projet sur site au printemps. De nombreuses interrogations avaient été émises, mais aujourd'hui, après travaux, nous n'avons eu que des bons retours et chacun semble satisfait par ces évolutions.

Dans le cadre du programme de gros entretien de voirie, la Métropole a réalisé la réfection de la rue Mozart et de la Place Emile Zola. Les travaux ont eu lieu principalement en juillet/août 2024, pendant les vacances scolaires, compte-tenu de la proximité des écoles Brossolette.

Il s'agissait d'aménager la Place Emile Zola, avec création de 18 places de stationnement supplémentaires, perméables (pour l'écoulement des eaux de pluie) sur un îlot central (permettant de mieux organiser la circulation), réfection complète de la Place et réorganisation de l'éclairage public.

La réfection de la rue Mozart a intégré l'enrobé de chaussée mais également toutes les bordures qui le nécessitaient, ainsi que l'enrobé de trottoir. Nous avons profité de la réfection de la rue Mozart pour réaliser un passage piéton surélevé au droit de la sortie de l'école, déjà signalé par un piéto, il l'est maintenant par des plots clignotants. Ce passage piéton vient sécuriser le cheminement allant de l'école au chemin piéton entre la rue Mozart et le Bd Tolstoï ;

En principe, sur ce type de voie à sens unique, la loi d'orientation des mobilités impose la réalisation d'un double-sens cyclable, mais nous avons indiqué à la Métropole que nous n'étions pas favorable, pour des raisons de sécurité, avec notamment une chaussée étroite, une voie de circulation et un stationnement, ainsi que les sorties sur rue des cours d'école et du gymnase.

Le chantier s'est déroulé sans problèmes particuliers les entreprises en lien avec la Métropole et la Commune, se sont employées à occasionner le moins de gêne possible aux riverains.

La végétation, arbustes et arbre, sur les îlots de part et d'autre du stationnement Place Emile Zola, a été implantée début décembre.

AVANT



APRES



## L'éclairage public, au service de la sécurité, du confort et de l'écologie...

« Plus que jamais, il est nécessaire d'être en recherche constante d'économies raisonnées, en ce qui concerne l'électricité. Il s'agit de rechercher des économies financières, mais aussi de moins solliciter les ressources de notre planète et de lutter contre la pollution lumineuse. Ainsi la Commune de Tomblaine a mis en place un plan pluriannuel pour équiper progressivement les bâtiments communaux en éclairage LED » (extrait du Projet Écocitoyen de la Ville de Tomblaine - 2020)



Pour ce qui concerne l'éclairage public, le Maire a compétence au nom de son pouvoir de police, pour décider de la baisse de l'intensité lumineuse, mais c'est la Métropole qui a compétence pour la mise en œuvre, sur le plan opérationnel. Nous avons donc travaillé ensemble.

Pour ce qui concerne les pistes cyclables, nous avons fait savoir à la Métropole que nous sommes favorables au développement de détecteurs de présence qui détectent la présence de cyclistes ou piétons et déclenchent au fur et à mesure l'éclairage momentané de la piste. Un état des lieux doit être réalisé pour identifier les possibilités de mise en œuvre (certaines pistes cyclables sont déjà ainsi équipées).

La piste cyclable Sonia Huguet est en situation particulière, elle est située en face de l'Espace Naturel Sensible et la pollution lumineuse est encore plus dommageable, c'est pourquoi, nous souhaiterions qu'elle soit traitée en priorité... Cette piste est équipée avec des anciennes LEDS, qui ne permettent pas un abaissement lumineux. La solution que nous demandons consistera à changer ces LEDS, pour permettre des détecteurs de présence qui couperont chaque fois la lumière.

Le passage en LEDS 2700K blanc chaud est validé par la Ligue de Protection des Oiseaux.

On recensait à Tomblaine, fin 2023, 2012 points lumineux, dont 934 en sources classiques. Cela signifie que d'ores et déjà 1078 points lumineux étaient en LEDS. A titre expérimental, nous avons, sur une partie de ces LEDS mis en place un abaissement lumineux de 30% de 22h à 6h du matin. Cela ne se remarque quasiment pas et cela n'a aucune incidence sur la sécurité des personnes.

Il faut savoir, que le simple passage d'une lampe classique (100w) à une lampe LED (50w), sans baisse d'intensité lumineuse, génère déjà une économie d'énergie de 50% de consommation.

La Métropole du Grand Nancy est volontariste et a prévu le remplacement de la totalité des lampes classiques en LEDS sur le territoire de Tomblaine. Nous avons validé ses propositions, la pose a démarré, comme prévu, dans le courant du troisième trimestre 2024. Il ne reste plus à ce jour que 260 luminaires à passer en Leds.

**Ce qui signifie que l'éclairage sur Tomblaine est assuré actuellement à 87 % par des luminaires en Leds.**

Courant 2025, les abaissements d'intensité lumineuse, rendus possible grâce au passage en LEDS, seront mis en place. Ils nous ont été proposés sur la base de normes existantes et à partir de ce que les techniciens nous conseillaient par expérience.

Les abaissements auront donc lieu : **en hiver**, de - 30% de 22h à minuit / de -50% de minuit à 4h du matin / de -30% de 4h à 6h et **en été**, de -30% de 23h à 1h / de -50% de 1h à 5h / de -30% de 5h à 7h.

## Le saviez-vous ? Le cabinet d'orthoptie au sein de la Maison de santé pluriprofessionnelle de Tomblaine propose plusieurs offres de soins

Grâce à la chaîne de réfraction, la réalisation d'examen de vue permet la délivrance d'une ordonnance de lunettes pour les personnes âgées de 16 à 42 ans. Au-delà de cet âge en revanche, seul le renouvellement de l'ordonnance de l'ophtalmologiste datant de moins de trois ans sera possible.

Sur prescription médicale et dans le cadre du dépistage de la rétinopathie diabétique, les patients diabétiques qui ne sont pas suivis par un ophtalmologiste peuvent bénéficier d'un fond d'œil annuel sans dilatation préalable. Le rétinographe de la Maison de santé fonctionne avec un dispositif de télémédecine, les résultats sont interprétés par un ophtalmologue partenaire de Nancy.



Les patients âgés de 9 à 15 mois peuvent être reçus sans ordonnance (accès direct) pour un dépistage de l'amblyopie, et ceux âgés de 30 mois à 5 ans pour un dépistage des troubles réfractifs.

Un bilan orthoptique peut également être réalisé sur prescription médicale dans le cadre des symptômes suivants : céphalées, vertiges, sensations de baisse d'acuité visuelle, troubles de l'accommodation, difficultés de mise au point ou fixation difficile, douleurs cervicales, vision double, etc.

Le cabinet, enfin, est également spécialisé dans la prise en soins des enfants présentant des troubles du neurodéveloppement (difficultés d'apprentissage, troubles « dys », troubles visuo-spatiaux.)

La vision représente 80 % des entrées sensorielles, il est essentiel d'en prendre soin !

## Un nouveau cabinet de soins infirmiers



Sonia HAMDI a 39 ans, elle est maman de 3 enfants. Infirmière depuis bientôt 11 ans, elle a décidé d'ouvrir un cabinet de soins infirmiers au 2 avenue de la Concorde à Tomblaine. Ouvrir son cabinet à Tomblaine était une évidence, car c'est la commune dans laquelle elle a grandi et où elle vit. Sonia Hamdi a fait ses études à l'école d'infirmière sur le tard, elle a d'abord obtenu un BTS management des unités commerciales, avant que de se réorienter et d'intégrer un institut de formation en soins infirmiers.

Son cabinet a pour vocation d'être à taille humaine, Sonia Hamdi dit vouloir exercer son travail avec humanité. L'indépendance, la relation particulière avec les patients ont fait partie de ses motivations pour s'installer. Elle souhaite prodiguer des soins de qualité avec humilité et respect. Mme HAMDI effectue des soins à domicile et dans son cabinet.

Bien sûr, d'autres infirmier(e)s sont installé(e)s et travaillent sur Tomblaine, mais c'est une offre de service supplémentaire à la population, nous souhaitons la bienvenue à Sonia Hamdi.

Adresse : 2, avenue de la Concorde  
Contact : 06.47.86.80.00

## De nouveaux commerçants s'installent à Tomblaine

Chaque année, de nouveaux commerçants s'installent à Tomblaine. Nous leurs souhaitons la bienvenue !



### LASEVA Esthétique

Madame Oflar esthéticienne, installée place Michel Colucci, vous propose différents types de soins esthétiques. Son tout nouvel institut est doté d'équipements ultra modernes, dans une ambiance cosy.

Adresse : 11 Place Michel Colucci  
 Horaires : lundi, mardi, mercredi, vendredi et samedi  
 de 10h à 18h  
 Contact : 06 68 20 26 38

### Optic 2000

Sandrine Canto Opticienne, vous accueille avec son équipe place Michel Colucci. Dans un superbe magasin lumineux avec différents secteurs spécialisés pour enfants, pour femmes, pour hommes. Des tests et examens de vue, ainsi qu'un service à domicile sur demande, vous sont proposés.

Adresse : 8 Place Michel Colucci  
 Horaires : du mardi au vendredi : 9h30-12h30 / 14h-19h  
 samedi : 9h30-12h30 / 14h-18h  
 Contact : 03 83 16 78 10



### Micka Services Autos

Michael Mengin s'est installé au 48 bis boulevard Henri Barbusse. Il a repris l'activité et les locaux de Juliette taximètre. Spécialisé depuis 20 ans dans la mécanique, désormais il aménage et entretient les taxis. Michael vous propose aussi l'installation d'éthylotest antidémarrage en plus du taximètre.

Adresse : 48 Boulevard Henri Barbusse  
 Horaires : du lundi au samedi de 8h à 19h  
 Contact : 06 31 87 92 27





# Régnière

## Imprimerie

Création graphique - Impression  
tout support - Signalétique - Packaging

contact@imprimerie-regniere.fr  
imprimerie-regniere.fr

ZAC du Saulcy  
6, rue Émile Friant  
54110 Dombasle/Meurthe  
Tél. 03 83 48 20 70




# Optic 2000

## OPTIC 2000 TOMBLAINE

8 Place Michel Colucci • Tél. : 03 83 16 78 10

**Rendez-vous en magasin :**  
Du mardi au vendredi : 9h30-12h30 / 14h-19h  
Le samedi : 9h30-12h30 / 14h-18h

Votre opticien se déplace aussi

# À DOMICILE

\*Service soumis à conditions. Voir conditions, modalités et magasins participants sur www.optic2000.com. JUILLET 2022. SIREN 326 980 018 - RCS Nanterre.

## Restaurant *Les Têtes Brûlées*

Tél : 03.83.30.72.28

**OUVERT TOUS LES MIDIS  
ET SAMEDIS SOIRS**



# Formule du midi

*lundi au vendredi - hors jours fériés*

Séminaires  
Soirée dansante  
Anniversaire  
Baptême  
Mariage



A Tomblaine, dans la galerie de l'hypermarché Auchan, un excellent restaurant, qualité de la carte, qualité du service et le patron est sympa !  
Le restaurant La Fabrik est ouvert tous les jours à partir de 11h et même les soirs ...



Responsable de la publication : Hervé Féron

Conception : Service communication

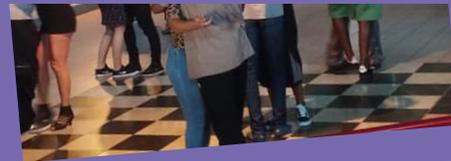
Impression : Régnière Imprimerie - 6 rue Émile Friant - Dombasle-sur-Meurthe

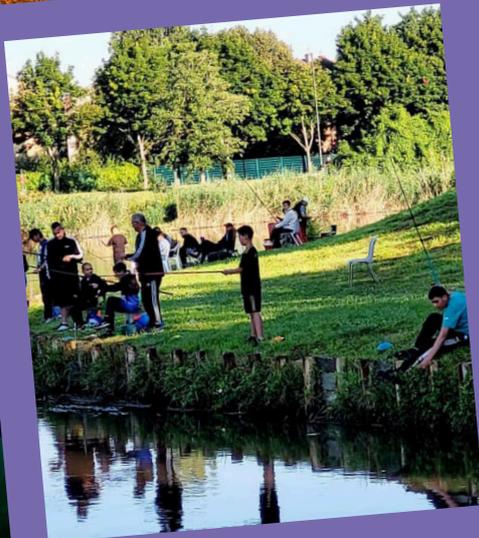
Diffusion : 4600 exemplaires

Dépôt légal n°949 - Préfecture de Meurthe-et-Moselle

Crédits photos : Services municipaux de la Ville de Tomblaine, Hervé Féron, Alexandre Huet, Bénévoles Aux Actes Citoyens, ASPTT Nancy-Tomblaine Basket, Freepik.

Contact : Hôtel de Ville - Place Goethe - BP 90039 - 54510 Tomblaine - Tél : 03 83 29 44 70







# Tomblaine

Ville jeune, dynamique et sportive